

Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal - Décembre 2024 N°43



Sommaire

Le mot du maire - page 2

Projets et réalisations
pages 3 à 9

Budget
pages 10 et 11

Vie communale
pages 12 à 29

Etat civil - pages 28

Porte de Drômardèche
pages 22 à 25

Vie associative
pages 30 à 39

Calendrier des événements
pages 20 et 21

Mémo utile - page 40



Le secrétariat de la Mairie est ouvert
au public :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermé	13H30 à 16H30
Mardi	8h30 à 11h30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	8h30 à 11h30	Fermé
Vendredi	8h30 à 11h30	13H30 à 16h30

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

accueil@mairie-lapeyrousemornay.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr



Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
Atelier Image 26210 Epinouze

L'année 2024 s'achève ...

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel avec trois premiers ministres qui se sont succédés cette année sans pouvoir ramener notre pays dans une stabilité. Mais également sur le plan économique avec des vagues de licenciements qui se multiplient aux quatre coins de l'hexagone, ou encore d'un point de vue financier avec de nouvelles incertitudes suite à la non-adoption du projet de loi de finances pour 2025. Comment élaborer nos budgets communaux sans connaître avec certitude si le choix de faire peser sur les collectivités le redressement des finances publiques sera abandonné par le nouveau premier ministre fraîchement nommé. Avant toute chose, ce dernier devra tout faire pour privilégier l'intérêt général dans notre pays. Que la priorité de son gouvernement repose sur l'écoute, le dialogue et le respect avec l'ensemble des forces politiques.

Notre pays est plus que jamais divisé, dans une société fracturée et tourmentée. Fort heureusement, il subsiste un échelon de proximité indispensable qui dans cette vie politique sert de repère et demeure stable : c'est celui de la commune. Elle est la garante de la continuité du service public pour tous et partout sur notre territoire. Fédérer, rassembler, partager, sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et dans notre quotidien à tous.

Dans ce climat morose au niveau national, et international les Jeux Olympiques de Paris ont contribué à illuminer notre été. Une fièvre populaire qui a dépassé nos espérances mais également nos frontières et nous a réunis autour d'un même idéal : le sport. Un grand merci à tous les athlètes qui ont incarné ces valeurs de courage, de détermination, de dépassement de soi et de fraternité mais qui nous ont surtout permis de nous rassembler et de nous évader.

Pour la nouvelle année qui s'ouvre et qui accompagne les traditionnels vœux de santé, de bonheur et de réussite, j'ajouterai des vœux de tolérance et de bienveillance afin de permettre un meilleur « vivre ensemble » indispensable dans notre société.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal et moi-même serons heureux de vous retrouver lors des nombreuses manifestations et événements qui rythmeront la vie de notre commune à commencer par la Cérémonie des vœux le Vendredi 17 janvier à 18h00.

Passez de très bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de bonheur et de convivialité.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nicole DURAND
Maire de Lapeyrouse-Mornay

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



RETOUR SUR UNE ANNEE D'ELECTIONS

Pour l'année 2024, une seule élection était prévue : les Européennes le dimanche 9 juin. Au final, ce sera trois dimanches de mobilisation pour les électeurs et les équipes municipales. Sans compter la charge de travail supplémentaire dans l'organisation de ces journées pour les agents des collectivités.

EUROPEENNES LE 9 JUIN

38 listes à l'élection des représentants du parlement européen.

A l'issue des résultats un seul représentant drômois siègera dans l'hémicycle à Strasbourg et à Bruxelles. Félicitations à Pierre Juvet, avec qui, j'ai eu en tant que Vice-Présidente à la CCPDA, la chance et le privilège de travailler pendant dix ans sur de nombreux dossiers. Je suis très heureuse de cette nouvelle responsabilité pour lui et suis certaine qu'il ne manquera pas de défendre les intérêts de notre Pays et de faire entendre sa voix avec la même énergie et la même détermination qu'il l'a fait pour notre territoire.

LEGISLATIVES LES 30/06 et 7/07

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale annoncée au soir du 9 juin, par le Président de la République, de nouvelles élections législatives ont été programmées. Elles ont eu lieu les 30 juin et 7 juillet dernier. Au premier tour, 7 listes composées d'un titulaire et d'un suppléant étaient déposées sur notre circonscription. Pour le deuxième dimanche, les candidats encore en lice s'affrontaient dans une triangulaire, avec, au soir du deuxième tour, un nouveau député pour notre circonscription M. Monnier. A noter, le taux de mobilisation important des électeurs dans notre commune comme dans de nombreuses communes de France.

CCPDA le 11/07

Suite à l'élection de Pierre Juvet en tant que Député Européen le 8 juin, ce dernier a dû démissionner de son poste de Maire de St Vallier mais également de celui de Président de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche. Des nouvelles élections ont eu lieu afin d'élire non seulement un nouveau Président mais également l'ensemble de l'exécutif.

Des élections qui ont vu la nomination (à une voix d'écart) de Florent Brunet, Maire d'Hauterives et Conseiller Régional à la tête de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche. Un nouvel exécutif a également été élu avec 11 Vice-Présidents et 2 Conseillers Délégués.



ECOLE

Suite à des problèmes d'étanchéité, les menuiseries du bâtiment de la maternelle donnant sur la cour de l'élémentaire ont été reprises par l'entreprise Proponnet pendant les vacances de février. Les agents ont complété cette intervention par la réfection des peintures intérieures et extérieures.

Travaux congés d'été :

Le nettoyage des sols souples de trois classes côté maternelle a été effectué par les agents communaux. Les peintures des portes de la salle de motricité et de la salle de réunion ont été refaites

L'armoire réfrigérée de la cantine est tombée en panne en juin dernier. Dans l'urgence, une armoire du stade a été récupérée et utilisée pour terminer l'année scolaire. Un nouveau matériel a été commandé et installé par l'entreprise Martinon pour la rentrée de septembre.

Un problème d'étanchéité sur le toit du bâtiment abritant la cuisine a été constaté en octobre. L'entreprise Neto est intervenue pendant les vacances de la Toussaint afin de procéder à l'élimination de la fuite d'eau.

Végétalisation : Plusieurs réunions ont eu lieu avec les services de la communauté de communes et l'architecte conseil Sophie Déchaux afin de travailler sur l'aménagement des cours de récréation. Plusieurs esquisses ont été faites avec plantation d'arbres de chaque côté de la Rotonde, carrés enherbés, créations d'espaces végétalisés côté élémentaire. Sachant que côté maternelle, tant que le problème des façades n'est pas résolu, il ne nous apparait pas judicieux de lancer quelconque aménagement qui pourrait voir notre responsabilité mise en cause. Ce projet a été présenté aux enseignantes à la rentrée de septembre. Une nouvelle rencontre est à prévoir afin d'avancer sur ce sujet



MAIRIE

Suite au vent violent du week-end de Pâques, la réfection des bandeaux de toit a été réalisée par l'entreprise Neto de Manthes pendant les vacances de la Toussaint.

Le remplacement des sièges au secrétariat et un complément matériel informatique a été effectué début septembre.



BIBLIOTHEQUE

La rénovation de l'espace toilettes avec le remplacement des sanitaires selon les normes PMR et la réfection des peintures des murs ont été faites par les agents techniques.

Suite aux différents changements de bénévoles et aux difficultés rencontrées pour récupérer les clés en leur possession, un remplacement de serrures a été effectué par les agents techniques.

PLACE

Un arbre a dû être abattu en début d'année et un deuxième en fin d'année. Afin de préserver l'espace ombragé de la place et des jeux de boules, deux nouveaux sujets seront replantés cet hiver (des devis ont été demandés).

EGLISE

La société Paccard est intervenue en janvier afin d'effectuer les contrôles annuels sur le mécanisme de l'horloge et les sonneries.

AIRE DE JEUX

Plusieurs tables de pique-nique adultes avaient subi des dégradations en juin dernier, puis un banc enfant a été cassé en août. De tels agissements sont vraiment regrettables : à quoi bon aménager des espaces pour les voir vandalisés. Le comportement d'une minorité d'individus irresponsables prive une partie de la population de lieux de rencontre et de partage agréables. Sans compter les déchets laissés sur place (cigarettes, bouteilles, papiers, mégots...) ou jetés sur la voie publique que les agents communaux retrouvent régulièrement et doivent ramasser.



VOIRIE

Murets RD 121 et RD 519

Les agents techniques ont procédé à la remise en état des murets situés Route de Beaurepaire, à l'intersection de la RD 519 avec la Route de Pact ainsi que celui de la Route de Moras (devant le bar), en février dernier : nettoyage, reprise de maçonnerie et pose de dalles

Fauchage - Elagage

Après avoir consulté diverses entreprises pour les travaux de fauchage et d'élagage 2024, le Conseil Municipal a de nouveau retenu l'entreprise Fayant cette année. Cette dernière est intervenue en juin pour le fauchage (premier passage) et en septembre (ambroisie).

Elagage arbres place et cour d'école

Plusieurs devis avaient été demandés, mais au final c'est l'entreprise Rodrigues TP qui a été retenue pour procéder à ces travaux (comme les années précédentes).

Travaux Intempéries

Suite aux intempéries du 18 septembre 2023, la réfection des Routes de Brûlefer, de la Deroy a été finalisée par l'Entreprise Cheval en Août 2024. Le radier, Chemin du Rafour a fait l'objet quant à lui, d'un renforcement au droit de l'ouvrage début novembre.

Travaux 2024

Depuis le début du mandat, nous sollicitons la Commune d'Epinouze pour la réfection de la route de la Maison Blanche. Cette dernière a enfin donné son accord cette année et la route a été refaite en Septembre par la Société TPR. La même demande avait été faite en début de mandat auprès de la commune de Pact et renouvelée à plusieurs reprises



ALBON - ☎ 04 75 03 11 09

www.tprealisations.fr



ROUTES, PARKING
VOIES D'ACCÈS

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

concernant le Chemin de vers les Brosses, malheureusement, à ce jour nous n'avons pas eu d'accord de leur part.

Fleurissement



Comme à chaque printemps, les agents communaux accompagnés de bénévoles ont embelli la place par des plantations de fleurs et arbustes. Ces végétaux ont été sélectionnés pour être peu avides en eau et résistants aux fortes chaleurs. De nouvelles espèces vivaces sont donc

venues compléter les lauriers déjà en place depuis l'année dernière : lavandes, pourpiers, lobelias...

Signalétique

Un complément de plaques de rues et d'habitations a été effectué (nouveau lotissement, voie nouvelle, plaques manquantes ou détériorées ...).

La corvée d'enrobé tiède



Ce vendredi 21 juin 2 équipes formées d'élus et de bénévoles se sont affairées à l'entretien des chemins communaux. Pas moins de 6 tonnes d'enrobé ont été nécessaires pour colmater les nids-de-poule.

Merci aux agents municipaux, aux conseillers et aux conjoints des conseillères municipales pour avoir participé à cette opération.

Rencontres services de la DDT

Une première rencontre a eu lieu en Mairie en avril dernier avec le responsable de secteur et une seconde en septembre dernier avec le Coordonnateur Technique de la zone.

Au cours de ces entretiens plusieurs sujets ont été abordés : Différence de hauteur entre accotements et la chaussée sur RD 121 ET RD 242 (toujours en attente d'intervention) - Ponts TGV (joints refaire) - Aménagement Chemin de ST Charles, lien avec la RD 121 et sens de circulation - Curage puits perdus - Chaussée RD 519 dégradée vers le pont du Dolon en direction de l'ouest - marquage au sol sur RD121...

SALLE DES ASSOCIATIONS

Plusieurs soucis au niveau de la fermeture de cette salle nous ont conduits au remplacement de la porte principale. Ce dernier a été effectué par l'Entreprise Proponnet le 16/09.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le renouvellement de l'éclairage public avait été décidé en Conseil Municipal suite aux retours du prestataire concernant la vétusté des équipements (coûts en matière de consommation énergétique, des difficultés d'approvisionnement en cas de dysfonctionnement...). Des dossiers de demandes de subventions avaient été déposés dès le mois d'avril pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et le Fonds Vert. En octobre dernier nous ap-

 **Mabboux**
Électricité - Éclairage Public

☎ 04 75 03 31 28 ✉ contact@elec-mabboux.fr

 **CA**
SUD RHÔNE ALPES

Caisse Locale
Beaurepaire

previsions que la DSIL ne nous serait pas accordée et mi-novembre nous recevions l'accord au titre du Fonds Vert. Le Fonds de concours d'aide aux communes avait également été demandé auprès de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche et nous a été attribué et validé lors du Conseil Communautaire de novembre.

Suite à l'adhésion de la commune à la Compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme - SDED nous devrions également pouvoir prétendre à un accompagnement technique et financier sur ce projet.

Une délibération de demande de subvention a été validée au conseil municipal de décembre.

CIMETIERE

Pour rappel, les agents techniques de la commune entretiennent et désherbent les allées et espaces publics du cimetière sans produit phytosanitaire mais n'interviennent pas sur les concessions privées.

Comme prévu dans l'article 7 du règlement du Cimetière de la Commune, les terrains concédés devront être tenus en état de propreté par le concessionnaire ou ses proches, y compris l'espace entre chaque tombe.

Dans le cas où il serait constaté qu'une concession est laissée à l'état d'abandon, une procédure de reprise pourrait être engagée.

CONTROLES ANNUELS

Suite aux derniers contrôles électriques des anomalies de fonctionnement avaient été relevées. Les interventions ont été effectuées par l'entreprise Dupont, elles ont débuté en juin et se sont achevées pendant les congés d'été (pour les travaux moins urgents). Elles concernaient le remplacement de

plusieurs blocs secours, de deux diffuseurs sonores d'alarme incendie, d'un diffuseur sonore d'alarme PPMS.

Extincteurs : Suite aux contrôles effectués fin 2023, le remplacement de six extincteurs a été effectué en mai.

Les **défibrillateurs** situés au stade et la salle des fêtes ont été contrôlés par la Ste D-Sécurité.

Le **nettoyage des vitres** de l'école, du bâtiment associatif et de la salle des fêtes a été fait les 19 et 20 août par l'entreprise Clair&net.

Dératisation Quatre passages par an sont réalisés sur les sites des îlots de propreté, ainsi que deux passages au stade et à la station d'épuration. Ces interventions ont été confiées comme les années précédentes à l'entreprise Zappa.

Le contrôle annuel des **feux tricolores** a eu lieu en avril dernier.

Les **radars pédagogiques** ont été contrôlés en novembre dernier.

Les entretiens de **ramonage** ont été effectués par l'Entreprise Zappa fin octobre.



RESEAUX

Assainissement

La Sté Romany est intervenue le 23 octobre dernier afin de procéder à la dératisation annuelle des réseaux d'assainissement (de compétence communautaire).

Orange

En juillet dernier une panne de téléphone et d'internet concernant les services de la Mairie et l'Agence Postale a duré plusieurs jours. Il a fallu de nombreuses sollicitations auprès de l'opérateur afin que les services soient de nouveau opérationnels (4 jours pour la Mairie et plus de huit jours pour le réseau internet de l'Agence Postale).

SUPER

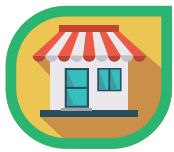


Saint Sorlin en Valloire

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Vent violent

Suite aux épisodes venteux de novembre, plusieurs interventions ont été réalisées tant sur le réseau électrique par Enedis que sur le réseau téléphonique par Orange. Les signalements ont été déclarés le jour même que la constatation, avec des interventions plus ou moins rapides selon les opérateurs. A noter que de nombreux désagréments pourraient être minorés voir supprimés si un entretien régulier de la végétation était réalisé par les propriétaires.



LOCAL COMMERCIAL

Concernant le bâtiment, le projet retenu est un local commerce en rez de chaussée et un logement (en lien ou non avec le commerce) à l'étage. De plus le réaménagement du chemin de St Charles fera également partie de la mission confiée au Cabinet retenu.

Une consultation pour choisir un maître d'œuvre a été lancée en juin. Six offres ont été déposées, trois candidats ont été auditionnés. Lors du conseil de juillet, l'accord-cadre mono-attributaire maîtrise d'œuvre en bâtiment et en infrastructure a été attribué à l'équipe Ebullition.

La réunion de lancement a eu lieu le 3 septembre dernier en Mairie en présence du CAUE, de la communauté de communes Porte de DrômAdèche et de l'équipe Ebullition.

Afin d'élaborer des scénarios, des diagnostics bâtiment et infrastructure ont été réalisés sur site. Ils tiendront compte des aspects : structurel, fonctionnel, thermique et architectural et des contraintes techniques et réglementaires.

Les premiers rendus diagnostics nous ont été présentés début octobre avec les premiers scénarios d'aménagement. Suite aux remarques formulées lors de cette rencontre, un nouveau travail a été fait par

l'architecte concernant les scénarios d'aménagement du bâtiment, et présenté lors d'une nouvelle réunion mi-octobre.

Concernant le Chemin de St Charles, plusieurs rencontres avec les services du Département ont également eu lieu afin d'échanger sur son aménagement (sens unique, sens de circulation, contraintes...). Plusieurs scénarios ont également été présentés concernant ce projet.

L'avant-projet bâtiment et infrastructure devrait nous être remis lors d'une prochaine rencontre prévue début janvier avec le chiffrage afin de pouvoir déposer les dossiers de subventions auprès des différents partenaires au plus tôt.

LOTISSEMENT LE CLOS DES CASSIS

Les 13 logements locatifs, portés par Drôme Aménagement Habitat, ont tous été attribués, les derniers en mai. De nombreuses demandes qui malheureusement n'ont pas toutes pu être satisfaites. Nous espérons cependant que les nouveaux arrivants sauront s'intégrer et participeront à la vie de notre village.

Les 8 autres logements font partie d'un programme « village innovant » avec de nouveaux matériaux innovants montés avec des techniques différentes pour permettre davantage de comparaisons d'un logement à l'autre, ils sont équipés de sondes vérifiant la qualité de l'air intérieur. Les expérimentations porteront également sur la température intérieure tant en hiver, qu'en été avec l'isolation et des techniques de rafraîchissement. Ces constructions sont actuellement en cours d'achèvement en attendant l'arrivée de nouvelles familles à la fin du premier trimestre 2025.

Concernant la deuxième tranche de ce tènement un projet est actuellement à l'étude. Depuis le début du



mandat, nous avons à cœur de réaliser une opération pour le maintien de nos aînés sur le territoire communal. Un courrier et un questionnaire ont été envoyés aux personnes de soixante ans et plus afin de connaître leurs besoins et leurs attentes.

Ce projet, porté par un opérateur, résiderait en la construction de petites maisons de plain pied de type T2 et T3 regroupées ou non autour d'une salle commune. Il serait situé à l'entrée ouest de la commune, en continuité du lotissement « le Clos des Cassis ». Ces logements locatifs ne seraient pas médicalisés et accueilleraient des personnes âgées autonomes, la priorité serait bien évidemment donnée aux Lapeyrousiennes et Lapeyrousiens. La structure serait clôturée et chaque unité posséderait un petit espace privatif.

Pour nous permettre d'approfondir cette démarche, nous comptons sur votre participation. Nous vous invitons à nous retourner le formulaire en Mairie pour le 5 janvier 2025 en vous remerciant par avance de l'intérêt porté à ce projet.

PROCEDURE ECOLE

-Nous avons reçu la visite en janvier dernier du Conseiller de Prévention Académique de la Drôme et de l'Ardèche. Ce dernier est venu sur site constater les dommages sur le bâtiment à la demande de la nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de St Vallier que nous avons rencontrée lors de la rentrée scolaire de septembre 2023.

-Un nouvel accord a eu lieu sur place le jeudi 7 mars dernier en présence de l'expert judiciaire mandaté par le tribunal. Cette nouvelle réunion contradictoire, préalable au jugement a été organisée en présence des différentes parties (avocats, entreprises, assurance, Mairie...) qui ont une nouvelle fois pu présenter leurs observations sur ce dossier. Une nouvelle rencontre

qui a duré plus de trois heures, pendant lesquelles nous avons dû une nouvelle fois faire preuve de calme malgré les tensions et les nouvelles mises en cause de certains professionnels à notre égard.

- Suite à la demande du Conseiller de Prévention de l'Académie, une note intermédiaire a été établie par l'expert en date du 28 avril et nous est parvenue par notre avocat. Cette dernière autorise l'utilisation de la salle de classe n° 3 en laissant les étais en place (comme cela est fait depuis plusieurs années maintenant).

- Un pré-rapport de 466 pages et de 1272 pages d'annexes daté du 26 mai nous a été adressé par notre avocat début juin. Mme le Maire, les adjoints et les membres de la commission des bâtiments communaux se sont réunis à plusieurs reprises afin d'analyser ces documents.

- Afin d'établir un chiffrage autre que celui réalisé par l'expert (comme suggéré dans son rapport), nous avons contacté un architecte économiste indépendant. Ce dernier, est intervenu début juillet, après validation de son devis de prestations. Le chiffrage des désordres nous est parvenu le 18 juillet dernier et a été transmis à l'expert judiciaire par notre avocat. Ne sont pas compris dans son chiffrage (supérieur à celui de l'expert) le coût du déménagement et du relogement des classes pendant la durée des travaux.

- Nous recevions fin juillet de notre avocat, un courrier émis par des parties adverses contestant le montant du préjudice moral demandé. Sur les conseils de notre avocat, il nous a été demandé de fournir un maximum d'éléments afin d'étayer notre demande. Ces nouvelles pièces complémentaires ont été transmises à l'expert judiciaire par l'intermédiaire de notre avocat

- Le 21 novembre dernier nous recevions, par courrier recommandé, le rapport définitif de l'expert



Nettoyage de vos vitres, vérandas...
Entretiens de vos locaux
Interventions spécifiques

☎ 06 24 49 09 51
📍 26 Lens-Lestang



RGE QUALIBAT
Isolation Thermique par l'extérieur
Après contrôle Qualibat RGE

Père et fils depuis 1985
Spécialiste du pisé
Supports neufs, anciens et ossature bois
Joints de pierre
Finitions personnalisées

75 Impasse du Santiana - 26210 Lapeyrouse Mornay

06 78 30 12 31 euro.facade@hotmail.fr
Eurofacadeisere

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



accompagné d'un CD pour les annexes en raison de leur importance, daté du 5 novembre. A noter, que nous constatons que très peu de choses diffèrent du pré-rapport du mois d'avril et que nous avons surtout perdu beaucoup de temps entre les deux documents produits par l'expert judiciaire.

A la lecture de ces documents, nous constatons que nous avons eu raison de persévérer dans notre démarche car l'expert judiciaire reconnaît des torts à nombres de sociétés et en particulier à plusieurs bureaux d'études et à seulement deux entreprises qui ont réalisé les travaux mais avec un très faible enjeu financier pour l'une d'elles.

Il faudra maintenant que les entreprises mises en cause dans le rapport d'expertise judiciaire, d'une part, versent une provision (avance) indemnitaire concernant les préjudices matériels à savoir les travaux de reprise. Ces dernières devront, d'autre part, s'acquitter du solde des indemnités pour la réparation des préjudices matériels et immatériels induits par ces désordres.

Afin d'assurer la défense des intérêts de la Commune, l'assister et la représenter auprès du Tribunal

Administratif de Grenoble, une nouvelle convention a été signée avec notre avocat.

ET CA CONTINUE

Le mardi 22 octobre, nous avons constaté par hasard que les vitres de la verrière située sur le toit de l'école maternelle avaient commencé à glisser. Nous avons immédiatement pris contact avec l'entreprise de charpente qui était intervenue lors de la construction du bâtiment. Un des responsables de l'entreprise est venu le jour même constater le problème et nous a indiqué que la pose et la fourniture de la verrière avaient été sous traitées à une autre société. Il a d'ailleurs directement pris contact avec cette dernière afin qu'une intervention soit programmée pendant les congés de la Toussaint. Ce fut chose faite le mardi 29 octobre dernier où les vitres de la verrière ont été remises en place.

Un courrier en recommandé a été adressé à l'Entreprise afin de connaître l'origine de ce problème et le détail de la remise en place

Notre avocat a été averti et souhaite rajouter ce nouvel élément au dossier en cours.

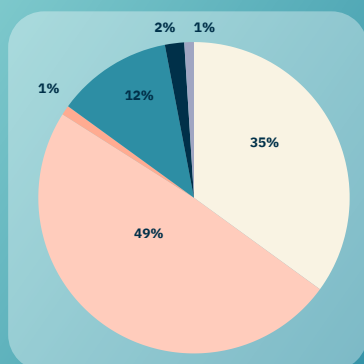
PRÉSENTATION DES COMPTES 2023

Compte Administratif

Dépenses

Fonctionnement

- Charges à caractère général
244 021,76 €
- Charges de personnel
346 448,54 €
- Autres charges de gestion
82 918,94 €
- Charges financières
14 415,89 €
- Atténuation de produits
5 863 €
- Opération d'ordre
6 580,74 €



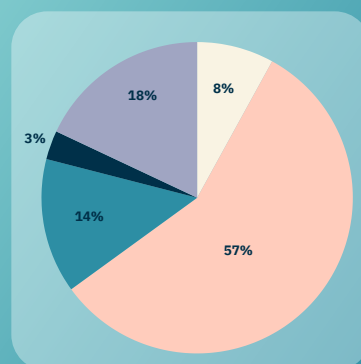
TOTAL : 700 248,87 €

Compte Administratif

Recettes

Fonctionnement

- Impôts et taxes
544 140 €
- Dotations et participations
133 795,91 €
- Produits des services
73 529,34 €
- Autres produits de gestion
33 521,46 €
- Atténuation de charges
3 844,98 €
- Excédent fonctionnement reporté
174 103,84 €



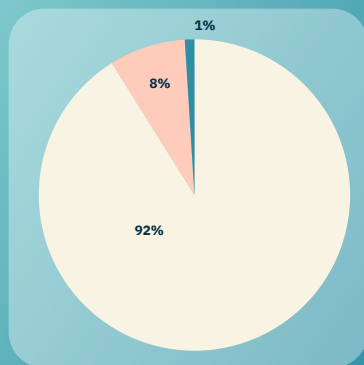
TOTAL : 962 935,53 €

Compte Administratif

Dépenses

Investissement

- Opérations d'équipement
168 134,46 €
- Emprunts et dettes
14 053,95 €
- Opération d'ordre
1 352,98 €



TOTAL : 183 541,39 €

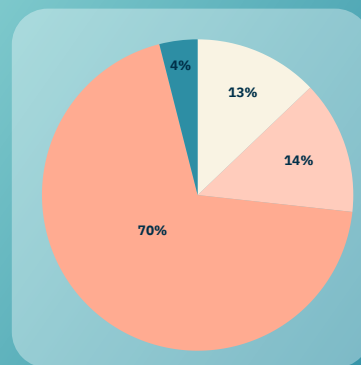
Opérations d'équipement réalisées
Travaux de voirie
Changement éclairage du stade
Achat bâtiment pour commerce

Compte Administratif

Recettes

Investissement

- Excédent d'investissement reporté
143 614,48 €
- Dotations
27 820,50 €
- Subventions d'équipement
26 512,58 €
- Opération d'ordre
7 933,72 €



TOTAL : 205 881,28 €

TAUX IMPOSITION 2024

Le conseil municipal fixe chaque année le taux des taxes directes locales : taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Pour 2024, il a été décidé une revalorisation de 2%, soit :

Foncier bâti : 27,58 %

Foncier non bâti : 68,27 %

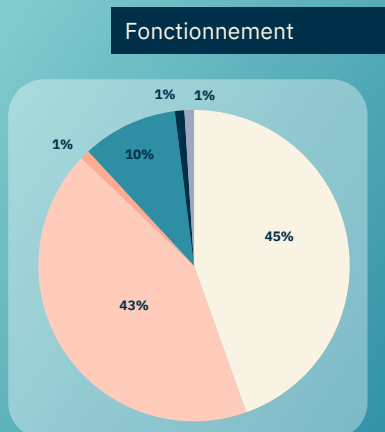
Résidences secondaires : 8,64 %

PRÉSENTATION DU BUDGET 2024

Budget Primitif Dépenses

- Charges à caractère général
425 119,66 €
- Charges de personnel
411 650 €
- Autres charges de gestion
91 630 €
- Charges financières
13 810 €
- Atténuation de produits
5 700 €
- Opération d'ordre
6 580,74 €

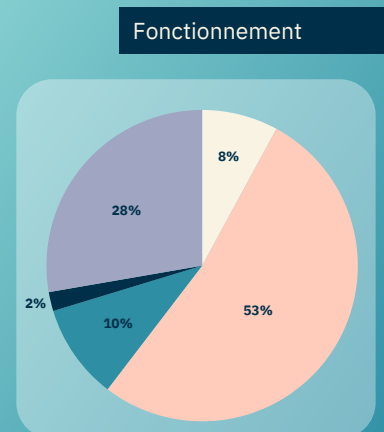
TOTAL : 954 490,40 €



Budget Primitif Recettes

- Impôts et taxes
506 330,74 €
- Dotations et participations
92 503 €
- Produits des services
72 270 €
- Autres produits de gestion
18 200 €
- Atténuation de charges
2 500 €
- Excédent fonctionnement reporté
262 686,66 €

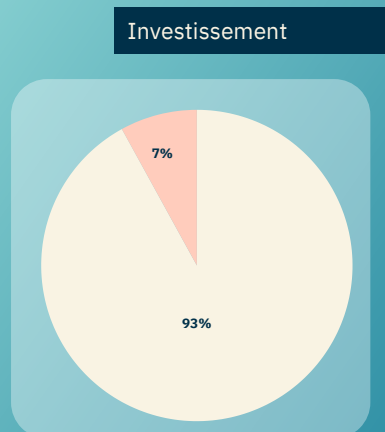
TOTAL : 954 490,40 €



Budget Primitif Dépenses

- Opérations d'équipement
206 100 €
- Emprunts et dettes
14 620 €

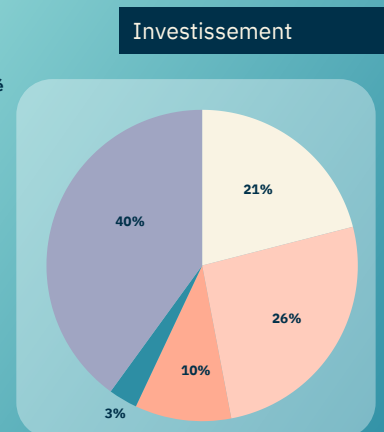
TOTAL : 220 720 €



Budget Primitif Recettes

- Excédent d'investissement reporté
22 339,89 €
- Dotations
57 040,71 €
- Subventions d'équipement
47 000 €
- Opération d'ordre
6 580,74 €
- Emprunt
87 758,66 €

TOTAL : 220 720 €



TAXE OMR

Pour la deuxième année consécutive une légère baisse sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été décidée par le SIRCTOM. Cette dernière est passée de 9.6 % à 9.4%...

Tarifs communaux

Une revalorisation des tarifs de location de salles de 2% a également été validée.

Par contre, cette revalorisation ne sera pas appliquée pour les associations.

Le prix des concessions et du columbarium reste inchangé.

Ces nouveaux tarifs ont été appliqués à compter du 1^{er} mai 2024.

Subventions associations

Une demande complétée accompagnée du procès-verbal de la dernière assemblée générale devait être retournée en Mairie par chaque association, avant fin février, afin de pouvoir prétendre au versement d'une subvention. Le montant attribué à chaque association a été délibéré en Conseil Municipal et le versement effectué en avril.



PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat :

En raison de la faible fréquentation du public le samedi matin, les horaires d'ouverture ont été modifiés en deux temps afin d'analyser la pertinence de ce changement. D'abord en février dernier, avec une ouverture uniquement le premier et dernier samedi du mois. Puis depuis le mois d'août, une fermeture compète tous les samedis.

En contrepartie, le secrétariat est ouvert au public, chaque vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. A noter que les nouveaux horaires n'entraînent aucune modification du temps de travail du personnel.

Fin de contrat d'un agent : Anaïs le 31 août 2024 qui a souhaité développer une autre activité.

Aussi, un nouvel agent : Léa, a été recruté sous contrat CUI (Contrat Unique d'Insertion) avec la Mission Locale Jeunes à compter du 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 9 mois.

Stagiairisation du deuxième agent technique Johan au 1^{er} octobre 2024.

Formations :

Pour les agents du service administratif : Agent de prévention avec le CDG26 - Urbanisme avec le service ADS de la communauté de Communes -Service National et de la Jeunesse -avec la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) - sur les logiciels métiers- gestion du cimetière- Intégration (suite stagiairisation)

- **Pour les agents techniques** : maniement tronçonneuses - Habilitation Electrique - Travaux en hauteur

- **Pour les ATSEM** : « Bien être des enfants à l'école maternelle » formation proposée par l'Education Nationale avec les enseignantes des classes maternelles suivant 4 modules de 3 heures dont le premier a eu lieu en décembre.

- **Pour les Agents de la cantine** : Formations sur les enfants porteurs de handicap (2 jours en octobre et novembre)

Tout le personnel communal a également participé à une formation théorique d'évacuation incendie des locaux le 21 octobre sur le site de l'école.

Les entretiens annuels d'évaluation du personnel ont eu lieu en novembre dernier.

Plusieurs rencontres de la commission du personnel se sont déroulées cette année afin d'aborder différents sujets : Modification tableau des emplois, prime pouvoir d'achat, modifications horaires d'accueil du public, congés des agents...

Prime pouvoir d'achat : Le montant de cette prime a été proposé par la commission du personnel sur la base de 50 % du montant réglementaire maximum prévu par le décret 2023-1006 du 31 octobre 2023, proratisé en fonction du temps de travail, de la période d'emploi et du montant de la rémunération de l'agent. Le versement de cette prime exceptionnelle et facultative a été validé lors du Conseil Municipal du 8 avril et attribué en mai 2024.



ECOLE ET PERISCOLAIRE

Le remplacement du copieur a été effectué en janvier. L'achat d'un nouveau vidéo projecteur ainsi que celui d'un meuble bibliothèque ont été réalisés pour la rentrée de septembre. Les devis concernant le renouvellement de manuels scolaires et de livres de bibliothèque ont été validés pour la dernière rentrée.

Comme les années précédentes, la commune a financé les 9 séances de piscine à Châteauneuf de Galaure, qui ont eu lieu de mars à mai, tandis que le transport était pris en charge par la communauté de communes Porte de DrômArdèche.



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

DESTINATION COLLEGE



Au revoir l'école de La Rotonde, bonjour le collège. Ce dernier jour de classe la municipalité a rencontré les élèves de CM2, de M^{mes} Laurine BOBICHON et Solène GAUTHERON, qui terminent leur parcours à l'école primaire pour se diriger vers une nouvelle aventure : l'entrée en 6^{ème}. Ils se sont vu remettre une calculatrice utile pour leurs études en collège (à noter que 10 enfants seulement étaient présents sur les 16 concernés).

M^{me} le Maire, Nicole DURAND, leur a souhaité une belle réussite.

TRAITEUR

Le marché conclu avec Elior finissant en juillet 2024, un nouveau marché a été lancé avec, toujours un service en liaison chaude. Une seule offre nous est parvenue. Un nouveau marché a donc été conclu avec le même prestataire que précédemment pour une durée de 3 ans, reconductible 2 fois.

REGLEMENT PERISCOLAIRE

La commission des affaires scolaires a retravaillé le règlement périscolaire qui entrerait en vigueur en septembre dernier. Le conseil municipal a validé les assouplissements proposés en matière de conditions d'inscriptions et d'annulations au niveau de la garderie. Ainsi les familles pourront modifier les réservations de garderie jusqu'à la veille 16 h, directement sur le portail famille. Pour la cantine les inscriptions doivent toujours être faites le vendredi avant 8h30 pour la semaine suivante.

RENTREE SCOLAIRE septembre 2024

135 Enfants ont fait leur rentrée le 2 septembre dernier, avec deux nouvelles enseignantes Mme NICOLAS et Mme MARRE à qui nous souhaitons la bienvenue.

Dont : 18 PS - 11 MS - 16 GS - 17 CP - 22 CE1 - 12 CE2 - 16 CM1 - 23 CM2

L'effectif se répartit en six classes :

- 22 - PS MS GS avec M^{me} JORQUERA et M^{me} BESSENAI (le vendredi) et une ATSEM M^{me} Karine VILLELA
- 23 - PS MS GS avec M^{me} NICOLAS et une ATSEM M^{me} Evelyne BERTHAUD
- 19 - CP CE1 avec M^{me} JURDIC et par M^{me} BESSENAI (le lundi)
- 20 - CP CE1 avec M^{me} MARRE
- 25 - CE2 CM2 avec M^{me} GAUTHERON
- 26 - CM1 CM2 avec M^{me} BOBICHON DIRECTRICE (déchargée le jeudi + un lundi par mois) et remplacée ces jours-là par M^{me} DEFOURS

La commune participera également financièrement au projet de classe de découverte pour les élèves de CM1/CM2 au centre Musiflore de CRUPIES du 27 au 31 janvier 2025

Des exercices PPMS et Incendie ont lieu plusieurs fois dans l'année en présence d'un adjoint.

Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec la directrice depuis la rentrée de septembre afin d'échanger sur divers points (petits travaux, évaluation de l'école, aménagement...).



SYNDICAT DES EAUX

Le contrat de Délégation de Service Public avec la Sté SAUR arrivant à échéance au 30 juin 2024, le cabinet IRH avait été retenu par le Syndicat pour l'accompagner tout au long de la procédure de renouvellement de contrat. Un appel d'offre

avait été publié en novembre 2023 avec une remise des plis au 12 janvier 2024. Deux sociétés seulement, avaient déposé une offre, lesquelles ont été analysées puis, les deux entreprises ont été auditionnées en Mairie d'Epinozue en février dernier. Suite à ces entretiens, une nouvelle offre a été sollicitée de leur part. Au final, c'est la Sté SAUR qui a été retenue pour le renouvellement de contrat de délégation de service public.

Les travaux de sécurisation du château d'eau ont été terminés en avril dernier. Une visite a été faite sur site pour contrôle.

Le nouveau contrat de délégation avec SAUR a pris effet au 1^{er} juillet dernier pour une période de 10 ans. Afin de pouvoir s'assurer de la bonne application de ce nouveau contrat, le Syndicat des eaux a missionné le cabinet IRH. Une première réunion en septembre a permis de faire un point sur le début de contrat et la planification des travaux à venir à commencer par le renouvellement des compteurs, le passage de caméra dans le forage afin de connaître son état (hauteur d'eau, colmatage ...).

La vidange du château d'eau a été faite fin novembre. Après de nombreuses années passées à la Société SAUR et sur notre territoire dont il connaissait parfaitement les réseaux et les équipements : leur localisation, leur fonctionnement, leur problématique, Bernard SANTON a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de ce nouveau statut.

Il a été remplacé par Philippe DEVISE qui a pris ses fonctions en juillet et à qui nous souhaitons la bienvenue.

REPAS DES AÎNÉS



Ce dernier samedi de novembre, les Aînés de la commune étaient invités par la municipalité au traditionnel repas de fin d'année. 112 convives ont répondu présent.

Dans son mot d'accueil Madame le Maire souhaitait la bienvenue à tous et demandait d'avoir une pensée pour celles et ceux que la maladie a rendu plus vulnérable, qui sont dans la peine et ne peuvent être présents.

Elle demandait aux petits jeunes de l'assemblée, les deux Annie, Éric et Rémy, de la rejoindre. Puis elle évoquait sa première participation au début de ses mandats où les petits nouveaux se nommaient

Blanche, Fonfon, Juliette et Jeannot qui sont présents aujourd'hui, et aussi de saluer les doyennes Mmes Suzanne Chaumat et Colette Plumet ainsi que les doyens Mrs Fabien Cœur et Georges Davallet.

L'apéritif et le repas concocté par La Toque Dauphinoise, furent servis par les élus et leurs conjoints.

Au menu : salade fermière aux gésiers confits, blanquette de la mer, pause glacée, tendre mignon de porc en médaillon aux cèpes, fromage blanc ou sec. Le dessert était préparé par notre boulanger.

L'après-midi se passait dans la bonne humeur avec ce plaisir de se retrouver, de se souvenir, une parenthèse agréable dans ce monde tourmenté. La fin de journée était animée par des chansons interprétées par les membres de l'assemblée pour le plaisir de tous. Pour ceux empêchés et ayant 76 ans et plus, un colis leur sera remis par les conseillers.

VOGUE

Décevant d'une part par le désistement de certains forains (qui nous ont mené en bateau alors qu'ils savaient depuis plusieurs mois qu'ils ne seraient pas présents) et surtout par leur mauvaise foi. Un tel comportement a été préjudiciable non seulement à l'association qui a porté la vogue mais également aux autres forains, leurs collègues.

Décevant par la participation des habitants, peu de monde aux repas, peu de joueurs à la pétanque alors que les membres du CSL ne sont pas en reste pour participer aux événements sur la commune ou donner la main aux autres associations. Pas de jeunes aux bals alors que ce dernier est gratuit et qu'il serait souhaitable qu'ils reprennent la main et organisent cet événement les années à venir.

COMMEMORATIONS

19 MARS



Ce 19 Mars les Anciens d'AFN, la population et les élus se sont regroupés devant le Monument aux Morts afin de commémorer le Cessez-le-feu de la Guerre

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

d'Algérie. Le dépôt de gerbes par la municipalité et les AFN était suivi de la lecture des messages par M^{me} le Maire Nicole DURAND et M. CLOT-DURBET. Cette cérémonie se terminait par la Marseillaise et le verre de l'amitié offert par la municipalité.

8 MAI



En ce jour du 8 mai 1945 commémorant le 79^{ème} anniversaire de la 2^{ème} Guerre Mondiale, le Réveil d'Épinouze précédait le défilé composé des anciens d'AFN, des élus municipaux, des Jeunes Sapeurs-Pompiers et de Lapeyrousiens. Après les sonneries réglementaires et les dépôts de gerbes, M^{me} le Maire Nicole DURAND et M. Georges DAVALLET-PIN lurent les messages officiels. Cette cérémonie se terminait par la Marseillaise entonnée par les personnes présentes. La municipalité offrait le verre de l'amitié

11 NOVEMBRE



Pour commémorer ce 11 novembre un imposant défilé s'est rendu au cimetière pour un dépôt de gerbes au pied de la stèle. Puis ce fut le moment de recueillement autour du Monument aux Morts. Lecture fut faite des messages par M CLOT-DURBET pour les Anciens combattants et celui du Ministère des Armées par M^{me} le Maire Nicole DURAND.
« Il y a 106 ans, en 1918 à la 11^{ème} heure du 11^{ème}

jour du 11^{ème} mois, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ». Au message officiel qui citait les devoirs de gratitude, de lucidité et d'espérance, laissés par tous les morts pour la France, M^{me} le Maire ajoutait celui de mémoire. Celui qu'il incombe de perpétuer en souvenir de toutes celles et ceux qui se sont battus, sont tombés aux combats, sont revenus meurtris à jamais dans leurs cœurs et dans leurs corps pour défendre notre Pays et notre liberté.

Elle remerciait ensuite les participants présents à cette commémoration : Jeunes et Adultes du Centre d'Incendie et de Secours de la Valloire venus en nombre, Musiciens du Réveil d'Épinouze sous la baguette de Nicolas, Membres de la section locale des AFN, Lapeyrousiennes et Lapeyrousiens de toutes générations.

Puis ce fut au tour de Jeannot d'entonner la Marseillaise accompagné par l'ensemble des participants.

L'assistance était ensuite invitée à la salle des associations pour partager brioche et verre de l'amitié offerts par la municipalité.

14 JUILLET



Ce 14 juillet Lapeyrouse avait le plaisir d'accueillir le feu d'artifice intercommunal. Le Comité des fêtes animait l'après-midi avec le chanteur Philippe SOULIER du groupe des Ardéchois. Les enfants profitaient des structures gonflables. En début de soirée des plateaux repas était servis. A

la tombée de la nuit, le Réveil d'Épinouze et ses majorettes Les Régates se produisaient. A 22h ce fut le spectacle pyrotechnique qui enchantait une foule très nombreuse. Le regroupement des 5 villages financeurs (Épinouze, Lapeyrouse, Manthes, Moras, St Sorlin) permet d'offrir un magnifique feu d'artifice.

TRUCK SOLIHA



Le Truck SOLIHA a fait une halte dans la commune de Lapeyrouse le jeudi 28 mars.

Qu'est-ce que le Truck SOLIHA ? Il représente une « maison mobile » aménagée (salle de bains, WC et cuisine) et adaptée aux séniors, aux personnes en perte d'autonomie et aux aidants. Tout au long de la journée, ce ne sont pas moins de 49 visiteurs qui ont rencontré l'équipe d'experts pour guider et conseiller chacun dans l'amélioration de son habitat et connaître les dispositifs d'aides aux travaux.

Après le café d'accueil offert par la municipalité, il

était proposée une séance de « Yoga adapté sur chaise » animé par Catherine en partenariat avec Valloire-Loisirs sur le thème « Bouger à tout âge c'est possible ! ».

L'après-midi les Aînés découvraient des équipements et accessoires innovants qui facilitent le quotidien. Certains participants du Club témoignaient ayant déjà bénéficié de conseils en aménagement de leur maison et également d'aides financières.

Contact : 06 66 19 56 85

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



En ce 1^{er} samedi du printemps de nombreux élus et quelques bénévoles de Lapeyrouse se sont retrouvés à 8h sur la place du village. Par petits groupes, munis de sacs et de gants, ils ont arpenté les quartiers de la commune pour ramasser tous les objets jetés dans les fossés et les bois par des personnes indécates et peu respectueuses de la nature. Bien que le volume de déchets collecté diminue chaque année, nous avons eu cette année la mauvaise surprise de découvrir dans un petit bois pas moins de 80 pneus déversés en pleine nature. Ces actes d'incivilités ne sont pas acceptables sachant que tout professionnel est censé avoir un contrat d'enlève-

L'EAU EST
À L'ORIGINE
DE TOUT
ON NE S'Y
CONSACRERA
JAMAIS
À MOITIÉ.



DIRECTION DES EXPLOITATIONS
RHONE ALPES

51 Rue Jean Monnet
26600 TAIN L'HERMITAGE

Service clientèle

04 69 66 35 00

Pure Player de l'eau
en France et à
l'international.
Saur alimente 20 millions
de personnes dans près de
20 pays.

#missionwater

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

ment des pneus par des sociétés agréées et que les particuliers peuvent les déposer en déchetteries à certaines dates. Nous remercions les personnes qui ont participé à cette matinée.

ARRET DE BUS LIGNE 37

Cette nouvelle ligne a été inaugurée le 4 mars dernier. Ce service permet depuis la gare routière

de Beaurepaire de relier la gare SNCF de Péage de Roussillon en desservant les cités scolaires de Roussillon et de Péage de Roussillon ainsi que la Clinique des Côtes du Rhône. Le tarif du trajet a un coût unique (1 euro). La cadence est d'un bus toutes les heures de 6h le matin à 20h le soir les jours de semaine en période scolaire.



LIGNE B

Du lundi au samedi, toute l'année sauf dimanche et jours fériés.

B

LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON > BEAUREPAIRE



Correspondances : ● Ligne A / ● Ligne C / ● TAD 2 / ● TAD 3 / ● TAD 4 / ● Lignes A, B, C, TAD 1, 2, 3 et navette INSPIRA

Horaires en période scolaire du lundi au vendredi

LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON	Le Péage - Gare	06:00	07:00	08:10	09:30	10:30	11:30	12:45	14:45	15:45	17:00	18:10	19:15
	Jules-Ferry	06:02	07:02	08:12	09:32	10:32	11:32	12:47	14:47	15:47	17:02	18:12	19:17
ROUSSILLON	Cité scolaire de l'Édit	06:05	07:05	08:15	09:35	10:35	11:35	12:50	14:50	15:50	17:05	18:15	19:20
	Jaurès - Centre social	06:08	07:08	08:18	09:38	10:38	11:38	12:53	14:53	15:53	17:08	18:18	19:23
	Clinique	06:10	07:10	08:20	09:40	10:40	11:40	12:55	14:55	15:55	17:10	18:20	19:25
SALAISE-SUR-SANNE	Salvador-Allende	06:14	07:14	08:24	09:44	10:44	11:44	12:59	14:59	15:59	17:14	18:24	19:29
	Foyer Laurent-Bouvier	06:16	07:16	08:26	09:46	10:46	11:46	13:01	15:01	16:01	17:16	18:26	19:31
	Rond-Point de la Paix	06:18	07:18	08:28	09:48	10:48	11:48	13:03	15:03	16:03	17:18	18:28	19:33
	Collège Jean-Ferrat	06:22	07:22	08:32	09:52	10:52	11:52	13:07	15:07	16:07	17:22	18:32	19:37
AGNIN	Agnin Village	06:26	07:26	08:36	09:56	10:56	11:56	13:11	15:11	16:11	17:26	18:36	19:41
ANJOU	Mairie d'Anjou	06:30	07:30	08:40	10:00	11:00	12:00	13:15	15:15	16:15	17:30	18:40	19:45
SONNAY	Eglise de Sonnay	06:33	07:33	08:43	10:03	11:03	12:03	13:18	15:18	16:18	17:33	18:43	19:48
BOUGÉ-CHAMBALUD	Bougé Rond-point Est	06:37	07:37	08:47	10:07	11:07	12:07	13:22	15:22	16:22	17:37	18:47	19:52
JARCIEU	Jarcieu Centre	06:41	07:41	08:51	10:11	11:11	12:11	13:26	15:26	16:26	17:41	18:51	19:56
LAPEYROUSE-MORNAY	Lapeyrouse-Mornay	06:46	07:46	08:56	10:16	11:16	12:16	13:31	15:31	16:31	17:46	18:56	20:01
BEAUREPAIRE	Beaurepaire - Route de Jarcieu	06:52	07:52	09:02	10:22	11:22	12:22	13:37	15:37	16:37	17:52	19:02	20:07
	Gare routière de Beaurepaire	06:55	07:55	09:05	10:25	11:25	12:25	13:40	15:40	16:40	17:55	19:05	20:10

Horaires tous les samedis de l'année et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

	07:00	09:30	11:30	14:45	17:00	19:15
	07:02	09:32	11:32	14:47	17:02	19:17
	07:05	09:35	11:35	14:50	17:05	19:20
	07:08	09:38	11:38	14:53	17:08	19:23
	07:10	09:40	11:40	14:55	17:10	19:25
	07:14	09:44	11:44	14:59	17:14	19:29
	07:16	09:46	11:46	15:01	17:16	19:31
	07:18	09:48	11:48	15:03	17:18	19:33
	07:22	09:52	11:52	15:07	17:22	19:37
	07:26	09:56	11:56	15:11	17:26	19:41
	07:30	10:00	12:00	15:15	17:30	19:45
	07:33	10:03	12:03	15:18	17:33	19:48
	07:37	10:07	12:07	15:22	17:37	19:52
	07:41	10:11	12:11	15:26	17:41	19:56
	07:46	10:16	12:16	15:31	17:46	20:01
	07:52	10:22	12:22	15:37	17:52	20:07
	07:55	10:25	12:25	15:40	17:55	20:10

Les temps de passage peuvent être impactés par les conditions de circulation. Présentez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire indiqué.

VOUS VENDEZ, ACHETEZ, SOUHAITEZ ESTIMER VOTRE BIEN ?

STARTHOM
IMMOBILIER

Conseillère en immobilier
AMANDINE MUGUET
06 87 31 12 73
www.starthom.fr Agent commercial RSAC Vienne 882001142
amandine.muguet@starthom.fr

Graine d'idée
Fleurs - Plantes - Décoration
38270 JARCIEU - 09 88 50 04 19

SIRCTOM

LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Afin de promouvoir la pratique du broyage individuel sur son territoire, le SIRCTOM met à disposition des particuliers un broyeur à végétaux depuis le mois de mars 2022. De plus, depuis le mois de juillet 2022, le syndicat aide à l'acquisition groupée de broyeurs à végétaux thermiques sur le territoire, sur présentation de dossier.



Pour bénéficier de la mise à disposition de broyeurs :
Appeler le syndicat au 04 75 03 87 87
(Service strictement réservé aux particuliers)

Pour visiter le site :
<https://sirctom.fr/le-broyage-des-dechets-verts.html>

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour promouvoir la réduction des déchets sur son territoire, et en dehors de toute opération exceptionnelle, le SIRCTOM vend des composteurs à tarif préférentiel. Un composteur par foyer est proposé à 30 € (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Ces composteurs sont d'un volume suffisant pour valoriser les déchets organiques d'une famille



(345L) et est composé de plastique recyclé. Les composteurs sont en effet une solution économique et écologique de choix pour réduire ses déchets tout en créant un engrais naturel gratuit. Vous pouvez retirer votre composteur les mardi et vendredi au siège du syndicat, à Andancette, entre 9h et 12h et entre 14h et 16h.

DÉCHETTERIES

Les déchetteries du territoire du Sirctom vous accueillent du lundi au samedi **sur présentation de votre carte d'accès**, pour **tous les dépôts classiques** ou autres **dépôts spécifiques d'amiante ou de pneus** (sous conditions). Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

Horaires d'été

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Horaires d'hiver

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h15 à 17h
(Les changements d'horaires ont lieu en même temps que le changement d'heure calendaire.)

Localisation des déchetteries :

Andancette : ZA les Payots

Châteauneuf de Galaure : Quartier les Metelles

Mercuriol : ZA les lots

St Sorlin en Valloire : Les petites Epines Bénites

Sarras : ZA grande Île

NOUVEAU DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

- Un enjeu pour l'agriculture, et notamment les apiculteurs :
 - ✓ Le frelon asiatique à pattes jaunes a été détecté en France 2004 dans le Lot-et-Garonne
 - ✓ En moins de 20 ans, cette espèce exotique envahissante a colonisé tout le territoire métropolitain
 - ✓ Il est responsable de près de 20% de la mortalité de l'abeille domestique
- Face à ce fléau, des outils de lutte contre le frelon asiatique sont proposés aux collectivités : Les groupements de défense sanitaires (GDS) proposent de coordonner la destruction de nids de frelons.
- Concrètement le GDS 26 propose de recenser des signalements, vérifier l'activité des nids et de coordonner les destructions. La communauté de communes Porte de DrômArdèche a décidé de participer au financement des destructions au côté du Département.
- Les campagnes d'intervention ont lieu plutôt, du printemps au début de l'automne. Les nids sont abandonnés à l'hiver et ne seront plus jamais habités.



NOUVEAU DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Partenaire dans la Drôme : Groupement de Défense Sanitaire - GDS26

- 1 L'habitant signale le nid sur le site internet du GDS : www.frelonsasiatiques.fr
- 2 Le GDS envoie un apiculteur sur site pour vérifier si le nid est occupé
- 3 GDS 26 commande à une entreprise spécialisée la destruction (coût moyen 150-200€)
- 4 Au moment de l'intervention, l'habitant paie à l'entreprise une participation forfaitaire de 40 €

Le reste sera pris en charge par l'intercommunalité et le Département

Calendrier de l'hiver 2025

Vendredi 17 janvier
Voeux
de Mme le Maire Salle des
fêtes



Dimanche 19 janvier
Matinée boudins
Sou des écoles
Salle des fêtes



Dimanche 2 février
Matinée caillettes - saucisses
CSL
Salle des associations

Judi 13 février
Théâtre
Valloire Loisirs
Salle des fêtes



Vendredi 21 février
Boum du carnaval
Sou des écoles
Salle des fêtes



Dimanche 23 février
Rando carnaval
Gym
Stade de foot



Dimanche 9 mars
Matinée paëlla
ACCA
Salle des fêtes



Mercredi 19 mars
Commémoration
Place Jérôme Cavalli



Vendredi 21 mars
Vente de fromages
Sou des écoles
Salle des associations



Calendrier du printemps 2025

Dimanche 13 avril
Brocante
Comité des fêtes
Salle des fêtes



Vendredi 18 avril
Soirée de Pâques
Sou des écoles
Salle des fêtes



Mercredi 1er mai
Omelette
Salle des associations



Judi 8 mai
Commémoration
Place Jérôme Cavalli

Samedi 17 mai
Pétanque
Sou des écoles
Place Jérôme Cavalli



Samedi 7 juin
Challenge Marcel Cros
CSL
Place Jérôme Cavalli



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Calendrier de l'été 2025

Jeudi 12 juin
Passage de l'Ardéchoise
l'après-midi



Du 14 au 29 juin
Salon des jeunes
Valloire Loisirs
Salle des fêtes



Samedi 21 juin
Fête de la musique
Comité des fêtes
Place Jérôme Cavalli



Lundi 14 juillet
Feu d'artifice intercommunal
Moras en Valloire

Vendredi 27 juin
Kermesse
Sou des écoles
Place Jérôme Cavalli



Du vendredi 18 au dimanche 20 juillet
Vogue
Place Jérôme Cavalli

Vendredi 5 septembre
Concours de pétanque semi nocturne
CSL
Place Jérôme Cavalli



Calendrier de l'automne 2025

Dimanche 5 octobre
Rando cyclo et pédestre
Bourse aux vélos
Stade de foot



Vendredi 17 octobre
Boum d'Halloween
Sou des écoles
Salle des fêtes



Dimanche 9 novembre
Matinée choucroute
Club de l'amitié
Salle des associations



Mardi 11 novembre
Commémoration
Place Jérôme Cavalli

Dimanche 16 novembre
Matinée boudins
CSL
Salle des associations



Dimanche 23 novembre
Bourse aux jouets
Comité des fêtes
Salle des fêtes



Vendredi 12 décembre
Fête de Noël
Sou des écoles
Cour d'école



Samedi 29 novembre
Repas des aînés
Salle des fêtes

Vendredi 12 décembre
Soirée de Noël
Valloire Loisirs
Salle des fêtes



Dimanche 14 décembre
Matinée tête de veau
CSL
Stade de foot



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Rénovation, urbanisme, aménagement, enfance, sport, emploi...
Retrouvez sur le site de Porte de DrômArdèche, toutes les démarches pour vous accompagner dans vos projets et votre quotidien.

Toutes vos demandes peuvent également être réalisées par un formulaire papier ou par téléphone.
Vous pouvez être accompagné en Maisons France Services
(Hauterives : 04 75 68 36 48 ou Saint-Vallier : 04 75 68 17 12)

INONDATIONS



- Demandez un diagnostic pour évaluer la vulnérabilité de votre logement ou entreprise

PLAN CLIMAT



- Participez au Marathon de la biodiversité

PETITE ENFANCE



- Préinscrivez votre enfant en crèche
- Accédez au Portail Famille : payer les factures en ligne, consulter les menus...
- Accédez aux portails communaux : cantine et garderie

JEUNES ET SPORT



- Déposez un dossier pour l'aide au permis de conduire (15-25 ans)
- Renseignez-vous pour obtenir votre BAFA ou votre BAFD
- Trouvez une structure pour effectuer un service civique
- Faites une demande d'aide pour conjuguer votre pratique sportive de haut niveau et vos études
- **Piscines : Rendez-vous sur www.piscines.portededromardeche.fr**

EMPLOI



- Objectif Emploi vous accompagne et vous conseille dans vos candidatures (stage, alternance, emploi), CV et lettre de motivation

PROFESSIONNELS DE SANTÉ



- Rejoignez-nous et construisez votre projet sur mesure en cabinet, en maison de santé, à l'hôpital, salarié en centre de santé
- Répondez à l'appel à projet visant à améliorer la prévention et l'accès aux soins pour les habitants

—PORTE DE— DromArdèche communauté de communes

—PORTE DE—
DromArdèche
communauté de communes

1 000 € à 4 000 €
POUR REMPLACER VOTRE CHAUFFAGE*

- POLLUANT
+ PERFORMANT



OBJECTIF HABITAT
Porte de DromArdèche

APPELEZ AU
04 75 23 54 46

www.PORTEDEDRAMARDECHE.fr

* Sur conditions de ressources et selon le système de chauffage.

—PORTE DE—
DromArdèche
communauté de communes

2 000 € à 7 000 €
POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE*

AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT
RÉDUISEZ VOS FACTURES



OBJECTIF HABITAT
Porte de DromArdèche

APPELEZ AU
04 75 23 54 46

www.PORTEDEDRAMARDECHE.fr

* Sur conditions de ressources

AMASCÈNE

Vous êtes un(e) artiste amateur(e) ou une troupe artistique amateur(e) et faites partie d'une association ? Vous pratiquez la danse, le chant, le théâtre, la photo ou une autre discipline artistique ?

Candidatez en ligne à l'adresse : <https://www.portededromardeche.fr/mes-demarches/candidature-au-festival-amascene/> avant le 31 janvier pour faire partie de l'édition 2025 qui aura lieu les 6 et 7 juin au Grand-Serre.



—PORTE DE—
DromArdèche
communauté de communes

ÉDITION 2025
/// APPEL À PARTICIPATION

/AMASCÈNE
FESTIVAL D'ARTISTES AMATEURS

Festival d'Artistes Amateurs du territoire // Date limite de dépôt des participations: **31 JANVIER 2025**

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune, s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store

MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

L'APPLICATION MYPREDICT PAS À PAS

Rendez-vous sur le site mypredict.app ou directement sur les plateformes de téléchargement Google Play ou App Store

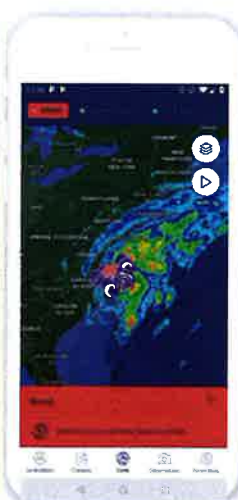
Téléchargement et sélection de vos localités d'intérêts



Avertissements pour vous et vos proches à l'échelle communale



Visualisation cartographique et dynamique des précipitations



Conseils préventifs gradués selon le risque



DECLARATIONS PREALABLE DE TRAVAUX

Il y a eu 51 déclarations préalables de travaux déposées sur la commune.

PERMIS DE CONSTRUIRE

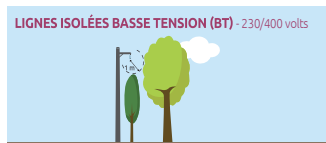
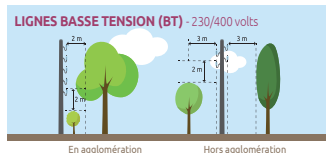
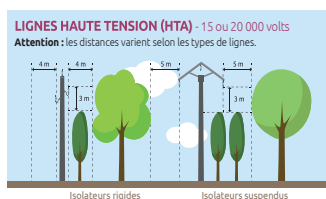
DATE DE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	ACCORD
16/02/2024	DURAND Sylvain	434 Route de la Ranche	Rénovation	Favorable
16/02/2024	BECT Benjamin	1657 Route de Fayaret	Construction garage	Accord tacite
23/10/2024	DAUPHANT Cyril et Magali	340 Route du Centre	Vignoble Changement destination	Accord

ENEDIS : REGLES D'ELAGAGE ET D'ENTRETIEN DES HAIES

Plaquette disponible sur le site Enedis https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf

Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi de deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "débranchage" d'Enedis.



CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

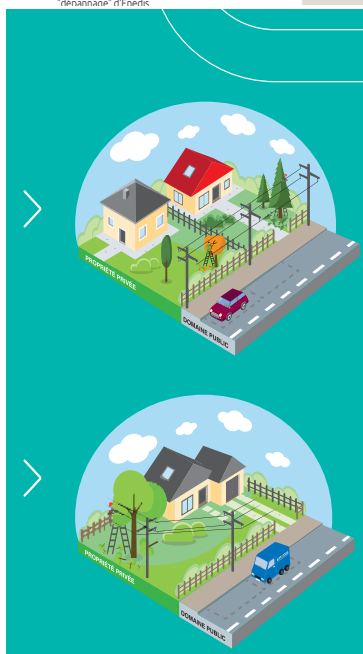
Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



Information Enedis

« Enedis à mes côtés », une application d'Enedis pour simplifier la vie

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services. Information coupures, accompagnement en ligne... Cette application est une boîte à outils utile et intuitive.

De nombreux services pour se simplifier la vie !

Développée grâce à de nouvelles solutions techniques, l'application « Enedis à mes côtés » permet d'apporter des réponses toujours plus précises et immédiates aux demandes de ses utilisateurs :

- Le diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent
- Le suivi des coupures d'électricité liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la transmission des index d'un compteur en toute autonomie ;
- La mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du mobinaute ;
- Une FAQ et bien d'autres conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,...) ;
- La recherche des coupures au niveau d'une commune est désormais également possible au niveau d'une rue.
- Pour compléter la liste détaillée des coupures, l'application affiche également celles-ci sur une carte zoomable/dézoomable qui trouve tout son intérêt notamment en géolocalisation.
- Le mobinaute a aussi la possibilité d'accéder à l'historique des adresses et communes recherchées et de les ajouter à ses favoris.

Une application gratuite disponible depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »

URBANISME INFRACTIONS

Un certain nombre de constats d'infraction au code de l'urbanisme ont été relevés. Des courriers de demande de régularisation ont été envoyés à plusieurs propriétaires suite à ces constats.

Les constats de conformité de travaux seront désormais systématiques après chaque dépôt de Déclaration d'Achèvement de Travaux.

MUR DE CLÔTURE

Afin de faire respecter les règles fixées par le PLU, la création ou la modification des clôtures est soumise à une déclaration préalable.

NUISANCES

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 26-2023-07-11-00002 en date du 11 juillet 2023



Réglémentant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses

à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, **ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

ABOIEMENTS CHIENS

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou dans un jardin, ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.

DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

BRÛLAGE (voir calendrier ci dessous)

Arrêté préfectoral n°2013-114-007

Tout brûlage de déchets verts et végétaux, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur est interdit selon l'arrêté n°2013-114-007, dans tout le département de la Drôme, et cela en vue de préserver la qualité de l'air.

DEPARTEMENT DE LA DROME

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux pour des usages professionnels agricoles et forestiers ou lorsqu'il y a obligation légale de débroussaillage, 50 m autour des habitations, installations.
Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "espaces sensibles"

Arrêté préfectoral n°2013 057-0026 du 26 février 2013

PERSONNES	Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
NON Propriétaires	Article 4	INCINERATION DE VEGETAUX											
Propriétaires et leurs ayants droit	Articles 8-9	INCINERATION DE VEGETAUX PAR VENT FORT (> 40 km/h) OU EPISODE DE POLLUTION DE LA QUALITE DE L'AIR											
			Article 9	INCINERATION DE VEGETAUX PAR VENT FAIBLE (< 40 km/h) ET HORS EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE									
FORMALITES à accomplir avant toute incinération		FEUX INTERDITS											
		Dépôt obligatoire contre récépissé d'une déclaration en mairie du lieu de l'incinération, au moins 48 heures à l'avance. Double à envoyer à la DDT de la Drôme par Fax : 04.81.66.80.80 ou mël : ddt-sefen-pf@drome.gouv.fr											
		Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit											

Compléments d'informations : D.D.T. de la Drôme - Pôle Forêt - 4 Place Laennec - BP 1013 - 26015 VALENCE Tél. : 04.81.66.81.70

DEFINITIONS
Période rouge "très dangereuse" : Juillet - Août
Période orange "dangereuse" : Février - Mars
Espaces sensibles : Bois, forêts, plantation, reboisements, landes, maquis et garrigues Les vergers régulièrement entretenus sont exclus.

LES INCINERATIONS SONT AUTORISEES A PARTIR DE 09H DU MATIN JUSQU'A LA FIN DU JOUR
LE BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DE L'ENTRETIEN DES JARDINS, PARCS, EST INTERDIT: déchetterie, broyage, compostage

LES MARIAGES

Il y a eu 5 mariages sur la commune

Madame Elsa BOUVIER et Monsieur Pierre LECOURTOIS
le 27 avril 2024

Madame Gladys DAVID et Monsieur Nicolas MARTIN
le 4 mai 2024

Monsieur Jonathan DUC et Monsieur Kakeru NAGASHIMA
le 10 juin 2024

Madame Margot MENEGUZ et Monsieur Vincent FOURDIN
le 21 juin 2024

Madame Jessica PUPAT et Monsieur Samuel VOISEY
le 27 juillet 2024

Sont publiées uniquement les mariages pour lesquels nous avons eu l'autorisation des mariés.



Gladys DAVID
et Nicolas MARTIN



Margot MENEGUZ
et Vincent FOURDIN

LES NAISSANCES

Il y a eu 7 naissances sur la commune

DESPIERRE Jade née le 4 avril 2024
chez Charles DESPIERRE et Marjorie NIVON

Sont publiées uniquement les naissances pour lesquelles nous avons eu l'accord express des parents.

LES DÉCÈS

Il y a eu 4 décès sur la commune

Anne-Marie GIORGIO née LEVY, 77 ans,
le 27 décembre 2023

André SERIEYE, 89 ans,
le 18 avril 2024



Isabelle GALAMAND, 59 ans,
le 29 novembre 2024

Sont publiées uniquement les décès pour lesquels nous avons eu l'accord de la famille.

RECENSEMENT

Chaque jeune, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, muni de sa carte d'identité, de son livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ils ne peuvent s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr avant un délai de 3 à 6 mois qu'après leur recensement. En effet, un délai est nécessaire au Centre du Service National pour le traitement des fichiers que vous nous transmettez. Ils ne doivent pas contacter le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de leur département pour toutes informations concernant la JDC. Nous vous rappelons que les administrés doivent contacter le centre du service national de Lyon uniquement :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07
- Par mail sur csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
- ou par majdc.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

JDC
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc



AGENCE POSTALE COMMUNALE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
fermé	8h30 à 11h30 et 14h à 15h45	9h à 11h40	8h30 à 11h30 et 14h à 15h45	8h30 à 11h30 et 14h à 15h45	9h à 11h15

La levée du courrier s'effectue à **14h30 du lundi au vendredi et à 10h30 le samedi.**

De nombreux services vous sont proposés :

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées au CCP
 - des procurations liées aux services financiers
 - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les pièces à fournir pour une nouvelle carte ou un renouvellement sont :

- Ancienne carte d'identité
- Justificatif de domicile : une facture d'électricité n'est pas acceptée en tant que justificatif
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois pour une nouvelle carte

Plusieurs Mairies sont équipées de l'appareil biométrique et propose ce service.

Vous pouvez contacter les Mairies de Saint-Rambert d'Albon, Beaurepaire ou encore Saint Vallier.

Il faut au préalable prendre RDV pour déposer un dossier.

- **Mairie de Saint-Rambert d'Albon** : 04.75.31.01.92

Détail sur le site : <https://www.ville-st-rambert.fr>

- **Mairie de Beaurepaire** : 04.74.79.22.60

Détail sur le site : <https://ville-beaurepaire.fr/>

- **Mairie de Saint-Vallier** : 04.75.23.07.66

Détail sur le site : <https://www.saintvallier.fr/>

Pré demande en ligne : <https://ants.gouv.fr>



CARTE GRISE

Pour effectuer une demande de carte grise, lors de l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux possibilités qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- auprès d'un garagiste agréé au SI (Système d'Immatriculation des Véhicules)



MAISON MEDICALE DE GARDE SAINT-VALLIER

La Maison Médicale de Garde de Saint-Vallier sera ouverte en soirée (19h/22h) du lundi au vendredi.

Les patients sont reçus à l'hôpital, dans le bâtiment des consultations à côté des urgences. Comme auparavant, la Maison Médicale de Garde reste ouverte les samedis après-midi et dimanches toute la journée.

BEAUREPAIRE

Consultation médicale sans rendez-vous, les lundis et jeudis chaque semaine de 10h à 22h.

PERMANENCE CAF

Une permanence d'accompagnement pour la démarche CAF est assurée en Mairie tous les jeudis de 9h à 12h (sauf mois d'août et vacances de Noël).



Bibliothèque Communale

«Comme chaque année, nous renouvelons nos ouvrages 500 en mars et 500 en septembre, avec la Médiathèque

Départementale de la Drôme de SAINT-VALLIER, en plus de la dotation annuelle pour l'achat de nouveaux romans, documentaires, albums, bandes dessinées...

Nous avons étoffé les ouvrages de bandes dessinées, notamment les mangas, albums enfants.

Prochainement de nouvelles arrivées comme les classiques étudiés en milieu scolaire, bien utiles aux collégien(ne)s, et lycéen(ne)s.

2025 sera une année consacrée à plusieurs manifestations et animations sur LES handicaps, en collaboration avec l'AFiph Grand-Ouest de Beaurepaire.

Il est souvent dit : «la différence fait peur» mais elle fait partie de notre quotidien, alors ouvrons nous aux différences.

Rencontre avec l'auteur de bande dessinée, expositions, ateliers proposés par l'auteur, rencontres et entretiens sur le sujet cité ci-dessus.

Nous vous proposerons tout au long de l'année des animations ou manifestations ouvertes à toutes et tous.

Nous sommes à votre disposition et nous vous accueillons chaque mercredi et samedi de 9h30 à 11h30.

Vous avez tout loisir lors d'un passage à la bibliothèque de faire une réservation d'ouvrage, par titre et/ou auteur, nous ferons le maximum pour répondre à votre demande.

Les livres font partie de notre vie, ils doivent continuer à nous faire rêver, voyager, alors n'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque, et si l'envie de vous investir dans la vie communale, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles, et ainsi contribuer à l'essor de lecture.

Propos de lecteurs et lectrices

«Je viens d'une ville et j'avais des demandes précises qui n'ont pas forcément abouti, alors depuis que je viens à la bibliothèque municipale, vous faites le maximum pour répondre à nos demandes, et je n'ai pas été déçu.»

«Vous faites toujours le maximum pour répondre à nos demandes et nous sommes rarement déçus.»

«Vous avez un grand choix d'ouvrages et c'est super pour la bibliothèque, merci pour votre engagement.»

«C'est parfois long pour obtenir un livre, mais vous faites votre possible pour satisfaire notre attente ou demande.»

Merci à nos lecteurs de leurs encouragements.



AEP l'Élan de la Valloire

Une période transitoire pour l'AEP

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, notre association avait pris la décision de vendre son grand chalet situé sur la commune des 2 Alpes pour ne garder que le plus petit nommé « Madone ». (Vous pourrez revoir des explications dans le Lien précédent).

Nous avons donc arrêté toute location depuis le 31 Décembre 2023 et, du coup, n'avons plus de rentrée d'argent. Le bâtiment classé ERP (Etablissement Reçevant du Public) a été déclassé afin de pouvoir le vendre en toute légalité. Il a été mis en vente dans une agence immobilière de Bourg d'Oisans et autres sites. Mais à ce jour, nous n'avons pas d'acheteurs. C'est une structure plutôt difficile à vendre, car atypique, très grande (300 m²), elle était conçue pour une colonie de vacances. D'autre part, la situation économique du moment n'est pas du tout favorable pour d'éventuels acheteurs, nous en sommes bien conscients. Nous avons beaucoup baissé le prix et nous gardons l'espoir car le lieu de ces montagnes attire encore.

Nous souhaiterions grâce à cette vente atteindre notre objectif de proposer à la location une plus petite structure en reprenant les travaux du chalet Madone. Pour le moment, nous ne pouvons pas les commencer, car nous avons encore des charges importantes à assumer sur le

grand chalet, telles que taxe foncière, taxe d'habitation, abonnements eau, gaz, électricité, et assurances, même si nous avons réduit tout ce qui n'était plus essentiel. Durant l'année 2024, nous avons continué d'assurer les tâches d'entretien (débroussaillage, nettoyage intérieur) et avons fait les vérifications régulières indispensables : par exemple, nous avons eu en juillet une fuite d'eau très importante, qui heureusement n'était pas à l'intérieur du chalet, mais qui nous a causé des frais supplémentaires importants.

Alors comme notre association vit une période transitoire, elle tourne au ralenti avec toujours quelques soucis... Malgré tout, le CA garde le moral et compte sur le soutien de tous ses membres pour tenir le cap jusqu'à la vente.

Bonne et heureuse Année 2025 à tous les lecteurs ! Retenez déjà cette date : **Dîner-Concert le Samedi 8 Février à Epinouze.**

Pour adhérer à l'AEP (15€ l'année) ou faire un don à l'association, vous pouvez contacter Yvette Montluet, trésorière, au 06 32 00 06 27 ou Odile Fleury-Magnat, présidente, au 06 08 85 30 44.



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Association gym volontaire, marche active



Cette année nous avons débuté la saison avec une quarantaine de licenciés !!!



Dimanche 23 février 2025 nous organisons notre 8^{ème} RANDO CARNAVAL !
Départ du stade de Lapeyrouse-Mornay.
4 parcours proposés : 6, 12, 16 et 25 kms.
Nous vous attendons nombreux !

Venez nous rejoindre
Pour bouger
EN MUSIQUE !

LAPEYROUSE-MORNAY

1ER COURS GRATUIT

LUNDI
De 20h à 21h

**DANCE
CARDIO**

**RENFORCEMENT
MUSCULAIRE
STEP
CIRCUIT TRAINING**

JEUDI
De 20h à 21h

VENDREDI
De 18h30 à 20h30

**MARCHE
ACTIVE**

**TARIFS: LUNDI ET/OU JEUDI 90 EUROS
VENDREDI 10 EUROS**

**RENSEIGNEMENTS: 06-31-08-29-97
ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE
INSCRIPTION POSSIBLE EN COURS D'ANNEE**

Club Informatique

L'association du Club Informatique et Multimédia est présente à Lapeyrouse-Mornay depuis plus de 10 ans. Depuis plus de 10 ans, l'association apporte ses compétences à la commune.

Ce fut l'installation d'ordinateurs à l'école, l'animation de TAP (Temps d'Activités Périscolaires)...

Cette année 2024, ce fut le don d'un ordinateur fixe à la bibliothèque. Un ordinateur fixe récent (et plus rapide que l'ancien) qui est accompagné d'un système de sauvegarde. D'ailleurs l'ancien ordinateur a été réparé. Sa lenteur n'est plus qu'un vieux souvenir.

Le Club Informatique a également participé activement à l'organisation du forum intercommunal des associations.

Pour cette saison 2024-2025, de nouveaux ateliers ont été créés. Pour celles et ceux qui souhaiteraient aller plus loin avec le multimédia, nous proposons, à nos abonné(e)s, un atelier sur l'intelligence artificielle et sur l'informatique quantique.

Le club propose, également, à ses abonné(e)s, l'installation ou la migration sur Windows 11 sur les ordinateurs qui ne sont, normalement, pas compatibles.

Pour les personnes plus novices, vous pouvez pousser la porte du Club Informatique et découvrir des ateliers pouvant vous servir tous les jours au quotidien. (Exemples : scanner un document, en-

voyer une pièce jointe à une administration ...)

De belles surprises vous attendent au Club Informatique, n'hésitez pas à venir vous inscrire.



Quartier Les Morelles

Samedi 06 juillet 2024, environ 70 adultes et enfants se sont retrouvés à l'occasion du traditionnel repas de quartier. Comme les années précédentes, nous avons invité à notre repas les quartiers voisins Les Brosses et Brûlefer.

Au menu : Salades composées et crudités - Veau marenge - Pommes de terre sautées - Fromage - Gâteau aux fruits - Café.

Après le repas, un jeu de casse-boîtes et un concours de pétanque ont été organisés pour continuer la journée. Remise des coupes en fin de soirée aux gagnants du concours pétanque : Cette année les finalistes étaient Marius et Damien contre Christiane et Renan. Le soir, un repas a été servi pour finir ensemble cette magnifique journée. Merci à M. et M^{me} FAURE pour nous avoir prêté le terrain, remercions également l'ensemble des personnes qui se sont investies pour la réussite de cette journée (mise en place, préparation, service du repas et rangement). Rendez-vous en 2025 début Juillet, pour une nouvelle édition de notre repas de quartier Samedi 26 octobre 2024, 56 participants à notre traditionnelle soirée choucroute.

Merci à Christelle de nous recevoir chez elle pour cette

soirée. Merci également à l'ensemble des organisateurs.

Manifestations à venir du quartier :

- Mars 2025 : Matinée boudin chez Sylvie et Marius Girard
- Début Juillet : Repas de quartiers
- Octobre : Soirée choucroute



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Sou des Ecoles

Et voici une nouvelle année de terminée pour le Sou des Ecoles !

Une année 2023/2024 de transition pour le nouveau Bureau qui avait été fraîchement élu en septembre 2023. Mais le défi a été relevé et le budget voté en début d'année a été respecté ! Les manifestations du début d'année ont rencontré à nouveau un vif succès, avec la traditionnelle matinée boudins, la vente de fromage du Vercors et la boum du Carnaval suivie de sa désormais célèbre soirée Karaoké de février.

De quoi entamer parfaitement la dernière ligne droite fatidique, clôturée par la Kermesse de l'école à la fin du mois de Juin.

Cette année encore, les enfants, les parents et les habitants du village ont répondu présent afin de contribuer à la réussite de cette après-midi ! Un grand merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour leur soutien, à l'équipe enseignante pour leur collaboration et à l'ensemble des personnes qui a répondu présent et qui contribuent de près ou de loin à la vie du Sou ! Désormais, laissons la place à l'année 2024/2025, qui a débuté dès le mois de septembre avec l'élection du nouveau Bureau lors de l'Assemblée Générale annuelle. Résultats : on prend (presque) les mêmes et on recommence ! Avec un sortant, le Bureau a été renouvelé dans la grande majorité et deux nouveaux entrants prennent le poste

laissé libre de secrétaire et celui de vice-trésorier, laissé vacant depuis l'année précédente. Le calendrier 2024/2025 a été validé rapidement et plusieurs événements auront lieu tout au long de l'année. L'objectif est toujours le même : récolter un maximum de fonds à destination des enfants afin de financer des ateliers découverte, des projets pédagogiques et les sorties scolaires organisés par l'équipe enseignante.

La première partie de l'année scolaire se termine bientôt et plusieurs manifestations ont été organisées par le Sou des Ecoles : la boum d'Halloween a rencontré un franc succès et a été suivie par la vente de paniers de fruits et la chaleureuse journée de Noël. D'autres événements sont désormais à venir comme la matinée boudins du 19 janvier, le renouvellement de la boum du carnaval et de la vente de fromages du Vercors lors du mois de février.



Le challenge est à nouveau accepté pour cette année ! Comme toujours nous pourrons compter sur la solidarité des bénévoles du Sou pour nous prêter main forte et la participation des parents et des habitants de la commune pour jouer le jeu à chaque manifestation.



MAÇONNERIE / CHARPENTE

- Neuf
- Rénovation
- Piscine

✉ sarlnet26210@gmail.com

☎ 04 75 31 95 67
06 68 22 13 27

📍 645 Route de la Gare 26210 Manthes



Club Sportif Lapeyrouisien

Une nouvelle saison commence pour le Club Sportif Lapeyrouisien

Cette saison débute avec de nouvelles perspectives d'avenir pour le club. Deux changements majeurs marquent l'année 2024/2025 :

- Une équipe senior engagée en D5 avec un championnat unique de 12 équipes beaucoup plus intéressant pour les joueurs.
- La création d'une équipe U17, pour le plus grand plaisir de tous, avec 16 nouveaux licenciés.

Les résultats ne sont pour l'instant pas au rendez-vous et sûrement liés aux aléas du début (attente de finalisation de licences, absences de joueurs, ...). Nous ne pouvons que les encourager et souligner leur énergie et investissement pour la mise en place de cette équipe. Cette motivation laisse place à de belles surprises à venir.

Cette équipe est actuellement en poule de brassage et affronte des équipes de différents niveaux, d'où les difficultés de ce début de saison.

Tout jeune de 15 à 16 ans motivé, souhaitant trouver un esprit d'équipe basé sur la bonne humeur, et le plaisir de la compétition peut encore venir nous rejoindre. Contact Geoffray GIRARD, responsable équipe jeune au 06/74/48/14/90.

Les entraînements des 2 équipes se déroulent au stade les mardis et vendredis soir de 19h30 à 21h00 sous l'encadrement de Thibaud DOS SANTOS.

Les Week-ends les équipes sont coachées par :

- Seniors : Thibaud et Cédric
- U17 : Geoffray et Nicolas

Les matchs ont lieu :

- Seniors : Le dimanche après-midi
- U17 : le samedi après-midi

Les championnats pour les 2 équipes se déroulent en Drôme Ardèche.

Lors de l'assemblée générale marquant la fin de la saison 2023-2024 nous avons élu un nouveau bureau :

- Président : Marius GIRARD
- Vice-Président : Jérôme CLAVEL
- Secrétaire : Geoffray GIRARD
- Secrétaire adjoint : Michel JOVANOVIC



- Trésorier : Cédric MALLEIN-GIRIN
- Trésorier Adjoint : Dylan HERAUT

Un grand merci aux supporters présents régulièrement aux abords du stade pour soutenir et encourager les joueurs, aux partenaires soutenant et venant en aide de différentes façons au club (financièrement, sponsors, ...), aux bénévoles sans qui le club ne pourrait fonctionner (tonte du stade, buvette, affichage, ...) et les dirigeants engagés au quotidien.

Alors pour que le club perdure, il n'a jamais autant eu besoin de vous tous. N'hésitez pas à venir encourager les 2 équipes les week-ends. Vous pouvez vous rendre sur le site du district Drôme Ardèche : <https://drome-ardeche.fff.fr/>

Des manifestations auront lieu tout au long de l'année et tout comme les rencontres sportives, elles seront affichées sur le panneau lumineux placé devant la salle des fêtes. Vous pouvez également télécharger l'application panneau Pocket pour avoir en temps réel toutes ses informations sur votre mobile.

Les dates à retenir sont également à disposition en pages centrales.

Une association sportive locale ne peut fonctionner sans l'engagement de chacun.

Alors « sportez-vous » bien et on compte sur vous.

Les dirigeants du CSL

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

ASSOCIATION PÉDALONS POUR EUX
455 ROUTE DES PEUPLIERS
26210 LAPEYROUSE MORNAY



Pédalons pour eux

Bilan de l'année 2024 : Une année riche en solidarité et en événements !

L'année 2024 touche à sa fin, et c'est avec une immense gratitude que nous faisons le bilan des actions menées par notre association Pédalons Pour Eux. Une année marquée par de nombreux événements, des rencontres enrichissantes, et surtout par une solidarité sans faille envers notre association.

En décembre 2023, comme chaque année, nous avons soumis au vote de notre communauté le choix de l'association à soutenir en 2024 parmi trois associations alsaciennes. Et c'est l'association **Noeline en Chœur**, basée à Saverne (67) qui a été élue haut la main. Créée en 2023, **Noeline en Chœur** s'est donnée pour noble mission de construire une maison de fin de vie pour les enfants, afin qu'ils puissent passer leurs derniers moments entourés de leurs proches dans un cadre intime, loin des structures hospitalières.

L'année a débuté en janvier avec un moment fort : la remise d'un chèque de **10 280 €** à l'association **ECLAS** (Ensemble Contre L'Amyotrophie Spinale de type 1), située dans la Manche (50), en Normandie. Une belle somme récoltée grâce à vos dons et à nos actions tout au long de 2023.

En mars, nous avons organisé nos Randos Nocturnes (vélo et pédestre) sur la commune de Jarcieu, rassemblant près de 300 participants dans une ambiance conviviale. La soirée s'est terminée autour d'un bol de soupe bien mérité, réchauffant corps et cœurs.

Dans le cadre de l'initiative « **Mai à Vélo** », nous avons lancé notre première balade «**Mai à vélo**». Le dimanche 5 mai, malgré une météo mitigée, une cinquantaine de cyclistes âgés de 5 à 70 ans se sont réunis au départ de **Beurepaire** pour une balade de **24 km** jusqu'au parc d'**Épinouze**. Au programme : pique-nique, boissons offertes par l'association et petits jeux pour petits et grands. Un véritable moment de partage intergénérationnel qui a beaucoup plus.

Le 25 mai, la salle de sport **L'Appart Fitness** nous a mis à l'honneur en organisant une journée portes ouvertes. Cours de sport, dons récoltés... Résultat : **plus de 600 €** collectés pour soutenir **Pédalons Pour Eux**. Un véritable succès, avec des cours pleins à craquer et une ambiance sportive, bienveillante et solidaire !

Le mois de juin a été marqué par notre **Road Trip** en Alsace, un parcours de **450 km** à vélo avec **70 cyclistes** venus de toute la France. Ensemble, nous avons pédalé à travers les merveilles de l'Alsace : Strasbourg, la route des vins, les maisons typiques, les

CALENDRIER DES DATES à RETENIR POUR 2025

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31					

SAMEDI 18 JANVIER 1 Assemblée générale et Soirée de remise de Fond pour Noeline en Chœur à salle des associations de Lapeyrouse à partir de 18h

SAMEDI 15 MARS 9 Vélo & Marche Nocturne à la salle des fêtes de Manthes à partir de 18h

DIMANCHE 18 MAI 15 Balade intergénérationnelle de mai à vélo

DU 7 AU 15 JUIN 22 Road trip à vélo 480km sur La Loire à vélo de Nerver à Angers

DIMANCHE 5 OCTOBRE 30 Journée Vélo passion : Randos cyclo et pédestres, bourses aux vélo et stands exposants au stade de Lapeyrouse

cigognes... mais aussi toujours pour soutenir Noeline en Chœur tout au long du parcours en vendant nos petits porte-clés vélo. Un voyage plein de découvertes et de solidarité.

Le dimanche **22 septembre**, malgré une météo maussade, nous avons organisé la journée **Vélo Passion à Lapeyrouse**. Cette journée a rassemblé les amoureux de vélo autour de différents circuits, d'une bourse aux vélos et de stands professionnels. Une journée sportive et conviviale, ponctuée par un tirage de tombola.

Tout au long de l'année, nos **60 adhérents** ont pu profiter de **sorties mensuelles** organisées par le bureau ou par les adhérents eux-mêmes, que ce soit en vélo musculaire ou électrique. En octobre, nous avons clôturé les balades adhérentes avec un **week-end vélo de 180 km** sur deux jours, de **Lapeyrouse** au **lac de Paladru**. Sport, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous, suivis d'une soirée festive inoubliable au **Camping Bellevue**.

Cette belle année 2024 se termine avec un sentiment de gratitude immense envers nos **sponsors**, sans qui nos événements ne pourraient voir le jour, nos adhérents, sans qui cette aventure ne serait pas possible, et nos **donateurs**, grâce à qui nous continuons d'aider d'autres associations à atteindre leurs objectifs.

Merci à tous pour votre soutien indéfectible ! Ensemble, nous avons accompli de grandes choses, et nous sommes impatients de poursuivre cette aventure avec vous en 2025.



Valloire Loisirs

Une association intercommunale
au service de l'animation locale

PERMANENCE D'ACCUEIL :

140 rue de la Mairie Bâtiment de la Mairie 1^{er} étage (ascenseur) EPINOUCHE

Tél : 04 75 31 76 83 / 06 80 46 04 05

Courriel : assoc.valloireloisirs@orange.fr

Site : www.valloireloisirs.fr

Accueil, inscriptions activités, spectacles

RACHEL PESSEAS 06 80 46 04 05

Accueil de loisirs directeur, espace Jeunes (Inter'Val)

YANN COASSE 06 32 63 62 54

Espace Inter'Val (parentalité, famille, jeunesse, numérique)

MARINE FRANCE 06 81 25 58 12

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER !

VALLOIRE LOISIRS vous propose tout au long de l'année des activités de loisirs, des ateliers pour partager et consommer autrement, des spectacles (comédie itinérante de Valence et autres compagnies), des projections avec la rencontre des réalisateurs, des expositions (salon des jeunes en juin, salon de peinture en septembre)

STAGES A LA JOURNÉE, le samedi : Mosaïque, Yoga, Arts plastiques, Vannerie...

LE CENTRE DE LOISIRS accueille les enfants à partir de 3 ans de 7h 30 à 18h, le mercredi et les petites vacances scolaires au groupe scolaire d'Épinouze et 4 semaines durant l'été à Saint Sorlin

« **NOUVEAU** » :

L'espace INTER'VAL 150 route de la Valloire St Sorlin en Valloire (en face du collège)

Un lieu où l'on se sent accueilli, sans pression, ni jugement et où l'on se retrouve le temps de cet « Inter 'val » pour



faire une pause, trouver des ressources, prendre du temps et partager. (Espace familles, jeunesse, espace numérique)

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

MARDI 7 JANVIER 2025 20H : salle des fêtes d'Épinouze

Comédie itinérante : Sœurs, nos forêts aussi ont des épines »

JEUDI 13 FEVRIER à 20H : salle des fêtes de Lapeyrouse

Mornay Comédie itinérante : « L'art d'avoir toujours raison »

VENDREDI 14 MARS à 18H30 : salle des fêtes d'Épinouze Assemblée générale annuelle

VENDREDI 11 AVRIL à 20H30 : « Les assiettes de Mamie Vette » compagnie Chaos canem salle des fêtes de Moras-en-Valloire.

Lapeyrouse Mornay a eu le plaisir d'accueillir le **37^{ème}**

Salon des Jeunes du 1^{er} au 16 juin. Les élèves des écoles d'Épinouze, Lapeyrouse, Lens-Lestang, Manthes, St Sorlin et les enfants de l'accueil de loisirs ont travaillé avec 2 professionnels Cécile Balme-Galifet, céramiste, et Gérard Lyonnet, artiste peintre sur le thème « UN MONDE ARC-EN-CIEL ».

L'accueil de loisirs a fait également étape du 22 juillet au 2 août au terrain de foot mis à disposition par la commune. Les enfants pouvaient s'exercer au cirque la 1^{ère} semaine et faire des sorties vélo la deuxième. Le soir ils découvraient la vie sous la tente.

Club de l'amitié

Le Club de l'amitié compte 64 adhérents et Monsieur Georges BRUNET est le président du club.

Au printemps nous avons, lors des différentes réunions, dégusté des crêpes, gaufres, bugnes et pognes.

Le 17 mai nous sommes allés manger un excellent cabri à St Donat.

Le 20 juin Alain nous a fait une très bonne paëlla.

Au mois de septembre nous nous sommes régalés avec les cuisses de grenouilles.

Au mois de novembre nous avons organisé une vente de choucroute qui a été une réussite avec 200 parts vendues. Cette vente nous permet de recueillir des fonds qui vont nous permettre de continuer de proposer toutes ces activités.

Nous avons également proposé à nos adhérents d'aller voir un spectacle de danse sur glace à Valence. Le repas de fin d'année a eu lieu le 11 décembre.

Nous souhaitons à tous une bonne fin d'année et de bonnes fêtes.

Le bureau

Le relais alimentaire de la Galaure

Cette association à vocation caritative et humanitaire assure la distribution de denrées alimentaires et produits d'hygiène pour les familles (ou personnes seules) en difficulté, est établie à Hauterives et dénombre 10 communes adhérentes.

Le Grand Serre, Hauterives, Saint Jean de Galaure, Châteauneuf de Galaure, Saint Martin d'Août, Tersanne, Saint Avit, Lens Lestang, Lapeyrouse Mornay et Manthes.

Le fonctionnement

L'approvisionnement se fait au siège de la Banque Alimentaire à Valence et a lieu 25 fois au cours de l'année, tous les 15 jours 5 chauffeurs bénévoles se relayent pour assurer ces déplacements. C'est donc 22,9 tonnes de denrées alimentaires et 593kg de produits d'entretien et d'hygiène qui ont été transportés, triés puis distribués aux familles en 2023.

Les colis sont préparés le mardi au retour du camion et les distributions s'effectuent toujours deux fois par mois les mercredis de 13h à 17h30, 5 à 6 bénévoles sont mobilisés pour chacune de ces actions.

Comme le rappelle Mme MEYNIER, la présidente de l'as-

sociation, peuvent bénéficier de ces colis, uniquement des personnes dont la demande d'aide a été validée et envoyée par une assistante sociale. Les personnes doivent contacter les assistantes sociales du secteur ou les mairies pour remplir un dossier d'inscription, qui doit être renouvelé chaque trimestre.

La collecte nationale de la banque alimentaire

Chaque année une collecte nationale a lieu fin novembre, pour cette année 2024 elle s'est tenue les 22, 23 et 24 novembre.

En ce qui concerne le relais alimentaire de la Galaure, une permanence sera assurée à l'Intermarché d'Hauterives, à la superette Vival du Grand Serre et au supermarché U de Châteauneuf de Galaure.

Cette collecte est l'unique occasion pour la Banque Alimentaire de faire appel directement à la générosité du grand public pour la soutenir dans la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire.

Pour continuer son action sur le terrain, le relais alimentaire a besoin de ressources humaines (bénévoles). Si vous souhaitez donner quelques heures de votre temps pour le relais, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Association Anciens combattants

Petit compte-rendu de l'année écoulée

Le 26 janvier Assemblée Générale - en présence de Mme BEGOT représentante de la Mairie de Lapeyrouse et Monsieur PERONO représentant la mairie de Pact. Compte-rendu Financier - rapport moral et d'activités La séance est levée.

Les épouses rejoignent leurs conjoints et un tirage des rois a lieu, autour de la galette, d'un petit verre et jus de fruits dans la bonne humeur et les vœux pour la nouvelle année.

Les activités sont devenues plus restreintes en raison de l'âge et de l'état de santé de chacun.

La plupart des activités consistent en des manifestations : 19 mars, 8 mai et surtout le 11 novembre où la journée s'achève autour d'un repas pris au restaurant où chacun paye sa part.

A l'occasion des cérémonies du 11 novembre 2024 toujours présents, accompagnés par la fanfare et les pompiers à Lapeyrouse, dépôts de gerbes, lectures des discours, dans chaque commune (Lapeyrouse, Pact et Manthes) et réflexion sur le climat et notre responsabilité citoyenne à Pact.



Dans chaque commune nous avons été bien accueillis et nous avons ressenti beaucoup de bienveillance de la part de tous. Nous avons apprécié la présence des enfants à Pact et avons remarqué la cadence des petites filles au son de la musique militaire !

Nous avons décidé en réunion, de proposer les bleuets au bénéfice exclusif « LE BLEUET DE FRANCE » à PARIS, mais 2024 n'a pas été bien accueilli par la population, et nous avons essuyé des refus ! en 2023 - 191 euros de recettes et en 2024 - 146.66 euros.

Nous rappelons que l'argent collecté est réservé aux actions de solidarité et de Mémoire aux anciens combattants et victimes de tous les conflits ayant engagé la France - aux orphelins et victimes du terrorisme. Notre porte-drapeau, Pascal Caron, a participé à la cérémonie « des porte-drapeaux » Drôme-Ardèche à la Préfecture de Valence le 6 novembre.

Prochain rendez-vous : Le 10 janvier 2025 à 14 h tirage des rois et 17 janvier à 17 h Assem-

blée Générale.

CO-PRESIDENT : CLOT-DURBET Robert 04 75 31 93 10
DAVALLET-PIN Georges 04 75 31 80 81

Secrétaire : Michel NEMOZ

Membres : Jean BERTHAUD et Jean MAISONNAT

Eglise Saint Henri

L'Eglise St Henri de Lapeyrouse fait partie de la Paroisse Notre-Dame de la Valloire. 12 clochers, 4 hameaux, 2 prêtres : le père Bernard HERAUD qui réside à la cure de St Sorlin et qui est assisté, les week-ends du père Christian. Il convient aussi d'ajouter 2 diacres permanents.

Ils sont aidés dans leurs ministère par quelques religieuses vietnamiennes qui résident à St Rambert d'Albon.

Au cours de l'année un nouvel évêque, Monseigneur François DURAND, originaire du Puy en Velay a été nommé évêque de Valence depuis le 29 Août 2024. Voici son message pour notre communauté : « **J'encourage chacun à être un artisan de Paix et d'Espérance** ». Vie de la Paroisse : à ce jour, pour 2024, il y a eu 64 baptêmes - 9 mariages, et pour 2025 18 mariages sont prévus ! A Lapeyrouse, nous avons eu une cérémonie d'action de grâce pour les 10 ans d'anniversaire de mariage !

Le Panier du Frère : à compter du 23 novembre et jusqu'au 5 janvier 2025, tous les week-ends à l'occasion des messes, le panier déposé dans nos églises recevra vos dons : nourriture non périssable comme riz, pâtes etc. et produits d'hygiène, agissons avec le **SECOURS CATHOLIQUE** pour aider les plus fragiles de notre territoire.

Repas secours catholique : au printemps « Paella Géante ».

Repas paroissial à emporter : samedi 25 janvier 2025. Se rapprocher de l'équipe de Lapeyrouse. Vous pouvez trouver toutes les informations sur le bulletin de la paroisse distribué dans vos boîtes aux lettres, à l'église, à la poste ainsi qu'à la boulangerie !

Si nous rappelons les grands rassemblements à l'occasion des Jeux Olympiques 2024, l'enthousiasme, le courage des athlètes, la sérénité, ces moments de grand consensus entre les français, nous rappelons aussi, La Fête de La Toussaint - c'est la fête de tous les saints du ciel, de tous les saints anonymes, les saints de la vie de tous les jours, qui n'ont pas fait la une des journaux, mais qui ont illuminé la vie de leur famille, de leurs proches, de leurs amis, de leurs collègues. Le 2 novembre - Jour

des morts : dans la lumière de la Toussaint, nous faisons mémoire de tous nos défunts. Simple journée de mémoire. Faire mémoire de nos défunts de ceux que nous avons connus et aimés et qui sont aujourd'hui vivants auprès de Dieu.

Pour ces deux jours, on remarquera l'abondance de fleurs de nos cimetières.

Le 1^{er} décembre, premier jour de l'AVENT période pour les croyants de se préparer à la grande fête de NOËL.



Le 8 décembre - célébré cette année, le lendemain 9 décembre - Fête de l'Immaculée Conception - dogme de l'Eglise Catholique : La conception de la Vierge Marie est « sans tâche » exempte du péché originel (comme Adam et Eve). Fête aussi de la Lumière, rayonnement pour un grand nombre de croyants, lumignons sur les fenêtres.

NOEL - Fête de la nativité de Jésus - 3 veillées sont proposées : Saint Sorlin - Saint Rambert d'Albon et Manthes, Le jour de Noël messe à ANNEYRON.

CRECHE - on peut se retrouver devant la crèche dans l'église de Lapeyrouse, crèche qui restera jusqu'à la fin du mois de janvier.

Fête de l'Epiphanie - Commémore la manifestation de Dieu sous la forme de l'enfant Jésus aux Rois Mages venus l'adorer. On mange la galette des Rois le jour de l'Epiphanie.

L'équipe, vous présente ses meilleurs vœux pour 2025, à vous et vos familles.

CONTACTS :

A LA MAISON PAROISSIALE, 9, place de l'église 26140 ANNEYRON - Accueil : mardi, jeudi, samedi de 9h30 à 11h30 - Tél. 04 75 31 50 79

E-mail : paroisse.ndv@valence.cef.fr

A LAPEYROUSE :

Brigitte BOUSQUET - 06 62 53 53 21

Jacqueline CLOT-DURBET 06 25 52 60 52

Martine DURAND 06 71 06 59 15

André et Marie-Hélène MUETON 04 75 31 98 65

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Comité des Fêtes

Le dimanche 14 avril a eu lieu la brocante, il y avait une quarantaine d'exposants.

Il y a eu 90 parts de paëlla à emporter préparées par Monsieur Alain JULLIEN.

Le vendredi 31 mai a eu lieu le marché au village, le temps n'était pas au rendez-vous.

Il y a eu 38 repas.

Le dimanche 14 juillet a eu lieu le feu d'artifice intercommunal à Lapeyrouse Mornay.

A 17 heures nous avons eu le chanteur Stéphane SOULIER ainsi que des jeux gonflables pour les enfants suivis des plateaux repas.



Nous remercions la Mairie ainsi que les associations pour leur aide.

Locations

Si vous êtes intéressés pour la vaisselle, chambre froide, chapiteaux et barnums, vous pouvez contacter Madame Nadine GOUDARD au 06.31.08.29.97

« N'hésitez pas, venez nous rejoindre au comité des fêtes »

L'assemblée générale aura lieu le **samedi 25 janvier à 18h30.**

Le bureau et les membres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Le bureau et les membres

Tennis Club

Pour des raisons de sécurité, les membres de l'association ont décidé de ne pas ré-ouvrir les courts de tennis cette année. Les coûts importants qu'engendrent leur

remise en état, ne nous permettent pas de le réaliser pour l'instant. Merci de votre compréhension.

Le bureau.

ACCA Lapeyrouse Mornay

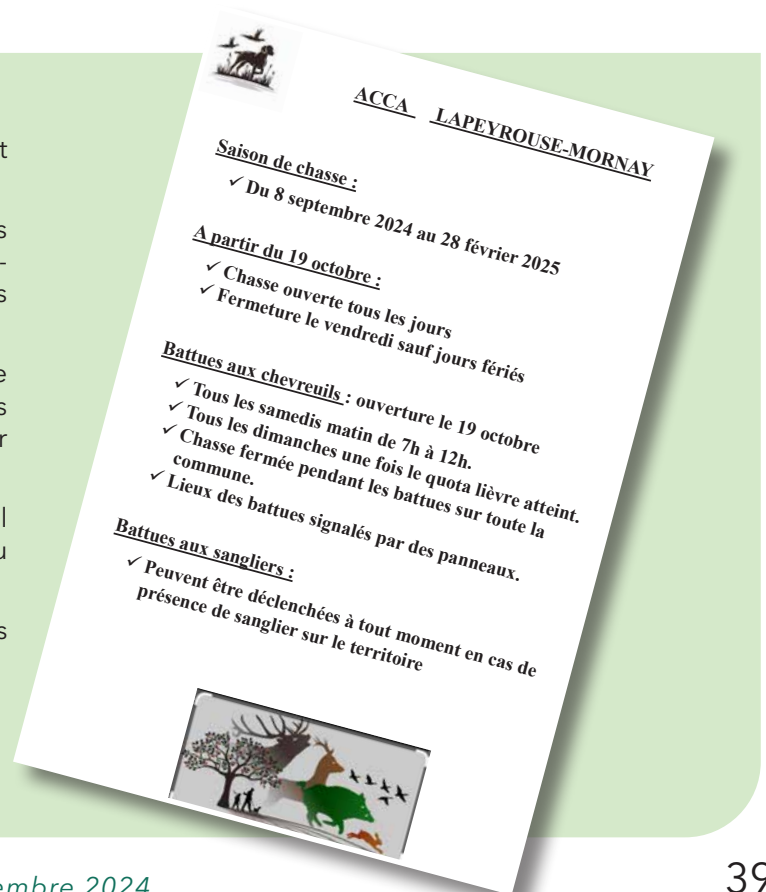
Pour la saison 2024-2025, l'effectif de la société est d'environ 35 membres.

Poursuivant sa mission de régulation des populations de gibiers, nous avons réalisé le plan triennal de chevreuils, ainsi que le quota de lièvres, quelques renards et sangliers.

Des chasseurs ont voulu intégrer le bureau et la vie de la société, ce qui nous a permis d'organiser des manifestations (paëlla, traditionnelle omelette du 1er mai et concours de pétanque).

Tout cela se fait dans une très bonne ambiance, il nous manque juste un petit local de chasse avec l'eau et l'électricité pour parfaire notre passion.

La société de chasse vous souhaite à toutes et tous une belle année 2025.



GENDARMERIE	17
Brigade de MORAS	04 75 31 90 61
SAMU	15
POMPIERS	18
Centre de Secours de la Valloire	26210 MORAS
● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	
LAPEYROUSE / MAIRIE	04 75 31 90 90
ECOLE PUBLIQUE	04 75 31 95 77
CANTINE et GARDERIE	06 37 49 52 15
BIBLIOTHEQUE	04 75 31 99 67
AGENCE POSTALE COMMUNALE	04 75 31 36 82
● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	
ENEDIS (raccordements)	09 70 83 19 70
ENEDIS (dépannage)	09 72 67 50 26
LINKY	0 800 05 46 59
EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR	04 69 66 35 00
18 Avenue de la Gare	07104 ANNONAY
ORANGE	39 00
DÉCHETTERIE	04 75 31 75 95
« Les Petites Epines Bénites »	26210 ST SORLIN
VALLOIRE LOISIRS	04 75 31 76 83
● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	
HOPITAL DE ST VALLIER	04 75 23 80 00
rue P. Valette	
URGENCES DE ST VALLIER	04 75 23 80 50
HOPITAL DE VIENNE	04 74 31 33 33
Mont Salomon	
HOPITAL D'ANNONAY	04 75 67 35 00
rue Bon Pasteur	
CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE	04 74 29 28 28
ROUSSILLON	
CABINET INFIRMIERS	04 75 31 64 72
ST SORLIN en VALLOIRE	
LAPEYROUSE TAXI	06 63 84 93 93
LAPEYROUSE-MORNAY	06 88 83 91 81
CARSAT	39 60
35 rue Maurice Flandin	69436 LYON cedex 03
AESIO SANTE	04 75 02 73 79
ST SORLIN en VALLOIRE	
ASSISTANTE SOCIALE	04 75 68 83 77
Centre Médico Social HAUTERIVES	

CENTRE DES IMPÔTS 04 75 05 80 00

BP 109 Quai Ste Claire
26100 ROMANS S/ ISERE

PREFECTURE DE LA DROME 04 75 79 28 00
Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26

3 Boulevard Vauban
26030 VALENCE cedex 9

CONSEIL GENERAL DE LA DROME 04 75 79 26 26
VALENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE 04 81 66 80 00
DES TERRITOIRES

4 Place Laënnec 26000 VALENCE

SERVICE CADASTRE 04 75 79 51 60
Impôts Fonciers

15 Av. de Romans 26000 VALENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE 04 26 52 21 61
Protection des Populations

33 Av. de Romans 26000 VALENCE

AGENCE RÉGIONALE SANTÉ 04 75 79 71 00
Rhône-Alpes

13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

POLE EMPLOI 39 49

2 Bis Rue Jean-Joseph Monier
26100 ROMANS SUR ISERE

CCPDA 04 75 23 45 65

SPANC 04 75 31 78 39

OBJECTIF EMPLOI 04 75 23 54 44

www.portededromardeche.fr

OBJECTIF HABITAT 04 75 23 54 46

habitat@portededromardeche.fr

CPAM 36 46

6, Av Président Herriot BP 1000
26024 VALENCE Cedex

CAF 32 30

10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

MDA 04 75 75 21 10

Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories
Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex

TRIBUNAL D'INSTANCE 04 75 02 09 17
ROMANS SUR ISERE

TRIBUNAL JUDICIAIRE 04 75 75 49 49
VALENCE

DRÔME SOLIDARITÉS 04 75 79 70 09

SNCF 36 35

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

Une première réponse à vos questions administratives

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

accueil@mairie-lapeyrousemornay.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr